

STAGE DA3  
2007-2008

## AMENAGEMENT DE PLACE COMMUNALE AU SERVICE DE SA FUTURE CENTRALITE

*Projet personnel de réaménagement de place à caractère culturel s'inscrivant dans l'élaboration d'un axe de centralité sur Ramonville Saint-Agne*



Tuteur : Serge Thibault

Oriane Delaroche

### **Remerciements :**

Je remercie mon tuteur, M. Thibault professeur du Département Aménagement, ainsi que :

Mme Catherine Carot, responsable du secteur « Urbanisme – Environnement – Etudes » qui m'a permis de consulter certains documents,

les différents services de la mairie notamment le service communication et le service technique,

les personnes rencontrées à la communauté d'agglomération SICOVAL,

Merci aussi aux professionnels qui ont une activité sur ou dépendant de la place Jean Jaurès : le directeur de la médiathèque M. Serrano pour ses précieux documents sur l'histoire de la commune, le directeur du siège pétanque M. Gonzalez, Mme Chadourne du service prévention, Mme Fernet gérante du cinéma l'Autan, le personnel d'accueil du centre culturel, l'école Jaurès ainsi que le gérant du restaurant « Etape d'Asie » de la place Marnac pour leur attention et leurs suggestions.

Merci enfin aux habitants de la commune, à mes frères et à leurs amis collégiens et lycéens usagers de la place qui m'ont permis de mieux connaître l'utilisation de l'espace public à tout âge et de mieux percevoir leurs attentes.

## Table des matières

|      |                                                                                                                                 |    |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I.   | Ramonville Saint-Agne.....                                                                                                      | 2  |
| a.   | Localisation & caractéristiques générales.....                                                                                  | 2  |
| b.   | historique de la commune pour comprendre les problèmes de centralité.....                                                       | 5  |
| II.  | Les projets de la commune.....                                                                                                  | 8  |
| a.   | Les différents projets de la commune.....                                                                                       | 8  |
| b.   | Choix d'un projet répondant à l'une des problématiques de la commune.....                                                       | 8  |
| III. | Nécessité d'une centralité.....                                                                                                 | 9  |
| a.   | L'absence de centralité, un problème au cœur des préoccupations de la commune.....                                              | 10 |
| b.   | Un axe vital se dessine à travers les pôles de la ville.....                                                                    | 11 |
| c.   | Construction de l'axe de centralité : différentes approches.....                                                                | 13 |
| d.   | Viabilisation du projet : Un premier pas vers une nouvelle réalité.....                                                         | 15 |
| IV.  | Le pôle culturel du futur axe de centralité : La place Jean Jaurès, constat.....                                                | 16 |
| a.   | Les interviews des personnes concernées : un moyen de prise en compte des acteurs pour un réaménagement à caractère humain..... | 17 |
| b.   | Analyse de l'approche sociale.....                                                                                              | 23 |
| c.   | Arrêt sur image, les impressions ressenties sur le terrain.....                                                                 | 25 |
| d.   | Contraintes actuelles à prendre en compte dans le futur aménagement.....                                                        | 28 |
|      | Problèmes liés à la circulation.....                                                                                            | 28 |
|      | Contraintes liées au stationnement.....                                                                                         | 29 |
|      | Contraintes liées à l'appartenance à la zone cadastrale UF.....                                                                 | 32 |
|      | Contraintes liées à la population.....                                                                                          | 34 |
|      | Contraintes liées aux plantations.....                                                                                          | 36 |
| V.   | Le pôle culturel repensé au cœur du futur axe de centralité : La place Jean Jaurès, aménagée en pôle d'accueil.....             | 37 |
| a.   | Cheminement piéton : partir d'un modèle existant pour mailler la place et se connecter avec le mail vert vers Marnac.....       | 37 |
| b.   | Emplacements, dimensions et visualisation des aménagements.....                                                                 | 39 |
|      | Zone des nouveaux parkings.....                                                                                                 | 39 |
|      | Aménagement de la cour intérieure.....                                                                                          | 43 |
|      | Aménagement Sud : Liaison avec Marnac en récupérant la propriété privée.....                                                    | 47 |
| c.   | COS végétal : au-delà de l'espace vert, apporter une ambiance à la place.....                                                   | 48 |
| d.   | Coût de la réalisation.....                                                                                                     | 51 |

## Table des illustrations

|                                                                                                                                                                 |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>Illustration 1 : Situation géographique de la commune et lignes de métro, source : vacances-pyrenees.info.....</i>                                           | <i>2</i>  |
| <i>Illustration 2: découpage en quartiers, source : journal municipal.....</i>                                                                                  | <i>3</i>  |
| <i>Illustration 3 : extrait carte et photos du canal, source : carte touristique.....</i>                                                                       | <i>3</i>  |
| <i>Illustration 4 : Cartographie schématique de la commune avec ses caractéristiques.....</i>                                                                   | <i>4</i>  |
| <i>Illustration 5 : Ancienne carte de Ramonville : Mise en évidence du Grand Chemin François, actuelle avenue Tolosane, source : recueil de Paul Labal.....</i> | <i>5</i>  |
| <i>Illustration 6: Evolution de la ville, source : recueil de Paul Labal.....</i>                                                                               | <i>7</i>  |
| <i>Illustration 7: Des exemples de projets non encore réalisés, source : journal municipal « vivre à Ramonville ».....</i>                                      | <i>8</i>  |
| <i>Illustration 8: Ramonville et ses pôles, source : journal municipal « Vivre à Ramonville ».....</i>                                                          | <i>9</i>  |
| <i>Illustration 9: La ville perçue par ses habitants afin de dégager un axe de centralité, source : document du service urbanisme.....</i>                      | <i>10</i> |

|                                                                                                                                                                                                     |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>Illustration 10: Mise en évidence des différents pôles dont le pôle culturel de Jaurès, au centre de l'axe.....</i>                                                                              | <i>11</i> |
| <i>Illustration 11: proposition d'axe de centralité ramonvillois sur lequel s'inscrit mon projet place Jaurès : un mail vert selon l'axe mairie-Jaurès, source : Saunier et associés, 2006.....</i> | <i>12</i> |
| <i>Illustration 12 : Viabilisation du projet du mail vert jusqu'à Jaurès .....</i>                                                                                                                  | <i>15</i> |
| <i>Illustration 13: la place J. Jaurès et ses pôles d'activités .....</i>                                                                                                                           | <i>16</i> |
| <i>Illustration 14: Centre culturel.....</i>                                                                                                                                                        | <i>17</i> |
| <i>Illustration 15: médiathèque.....</i>                                                                                                                                                            | <i>18</i> |
| <i>Illustration 16: logo .....</i>                                                                                                                                                                  | <i>19</i> |
| <i>Illustration 17: PIJ, source : site mairie.....</i>                                                                                                                                              | <i>20</i> |
| <i>Illustration 18: Entrée du cinéma .....</i>                                                                                                                                                      | <i>21</i> |
| <i>Illustration 19: siège pétanque. ....</i>                                                                                                                                                        | <i>22</i> |
| <i>Illustration 20: Des rapports parfois conflictuels entre junior et senior .....</i>                                                                                                              | <i>23</i> |
| <i>Illustration 21: aire de "jeux" ramonvilloise.....</i>                                                                                                                                           | <i>24</i> |
| <i>Illustration 22: terrain entre les services et la RN, derrière les buttes .....</i>                                                                                                              | <i>24</i> |
| <i>Illustration 23: la place Marnac, domaine privé.....</i>                                                                                                                                         | <i>25</i> |
| <i>Illustration 24: une délimitation de l'espace sur la place étrange.....</i>                                                                                                                      | <i>25</i> |
| <i>Illustration 25: terrains de pétanque et propriété privée.....</i>                                                                                                                               | <i>26</i> |
| <i>Illustration 26: Projections de l'orientation architecturale des bâtiments .....</i>                                                                                                             | <i>26</i> |
| <i>Illustration 27 : Derrière le PIJ.....</i>                                                                                                                                                       | <i>27</i> |
| <i>Illustration 28: Espace Jaurès vu depuis la sortie RN vers Ramonville .....</i>                                                                                                                  | <i>27</i> |
| <i>Illustration 29: traversée de la RN à vélo et contournement du passage piéton.....</i>                                                                                                           | <i>28</i> |
| <i>Illustration 30: parkings existants et circulation actuelle.....</i>                                                                                                                             | <i>29</i> |
| <i>Illustration 31: extrait du PLU, source : document du service d'Urbanisme.....</i>                                                                                                               | <i>32</i> |
| <i>Illustration 32: Un terrain à préempter.....</i>                                                                                                                                                 | <i>34</i> |
| <i>Illustration 33: Normes techniques d'accessibilité aux handicapés, source: <br/> <a href="http://alize3.finances.gouv.fr/">http://alize3.finances.gouv.fr/</a>.....</i>                          | <i>35</i> |
| <i>Illustration 34: Normes techniques d'accessibilité aux handicapés, source: <br/> <a href="http://alize3.finances.gouv.fr/">http://alize3.finances.gouv.fr/</a>.....</i>                          | <i>35</i> |
| <i>Illustration 35: Une allée piétonne préexistante derrière la médiathèque.....</i>                                                                                                                | <i>37</i> |
| <i>Illustration 36:.....</i>                                                                                                                                                                        | <i>37</i> |
| <i>Illustration 37: Allées piétonnes ( sur Autocad).....</i>                                                                                                                                        | <i>38</i> |
| <i>Illustration 38 : Nouvelle circulation.....</i>                                                                                                                                                  | <i>40</i> |
| <i>Illustration 39: Les buttes : un espace à se réapproprier.....</i>                                                                                                                               | <i>41</i> |
| <i>Illustration 40: Dimensions concernant l'emplacement des nouveaux parkings.....</i>                                                                                                              | <i>42</i> |
| <i>Illustration 41: Exemple de gradins.....</i>                                                                                                                                                     | <i>42</i> |
| <i>Illustration 42: source : techni-contact.com .....</i>                                                                                                                                           | <i>43</i> |
| <i>Illustration 43: Barrière sécurité, source: techni-contact.com.....</i>                                                                                                                          | <i>43</i> |
| <i>Illustration 44: source : techni-contact.com .....</i>                                                                                                                                           | <i>43</i> |
| <i>Illustration 45: table de ping pong, source : techni-contact.com. ....</i>                                                                                                                       | <i>44</i> |
| <i>Illustration 46: tables extérieur, source : techni-contact.com .....</i>                                                                                                                         | <i>44</i> |
| <i>Illustration 47: mini terrain multisport urbain, source : archiexpo.fr.....</i>                                                                                                                  | <i>44</i> |
| <i>Illustration 48: fontaine, source : blogspot.com.....</i>                                                                                                                                        | <i>45</i> |
| <i>Illustration 49: Exemple de bouledrome bien délimité, source : site néopaysages.....</i>                                                                                                         | <i>45</i> |
| <i>Illustration 50 :Equipement de la cour intérieur (sans la totalité du COS végétal).....</i>                                                                                                      | <i>46</i> |
| <i>Illustration 51: Aménagement Sud de l'ilot.....</i>                                                                                                                                              | <i>47</i> |
| <i>Illustration 52: COS végétal (sur Autocad) .....</i>                                                                                                                                             | <i>49</i> |

## Introduction

Ce projet individuel s'est élaboré à Ramonville dans la banlieue Sud de Toulouse. Il répondra entre autre à la volonté des ramonvillois d'établir une centralité à cette commune de 12.000 habitants.

A travers des études provenant d'archives du service urbanisme et de synthèses de réunions sur la recherche d'une centralité, on établira le lieu et la forme d'un « mail fédérateur » amorcé par la commune. On verra alors quels pourront être les aménagements réalisables pour faire de ce futur axe la centralité de Ramonville.

De là, un des pôles attractifs de cette centralité ressortira : la place Jean Jaurès. En effet, il m' a paru intéressant de pouvoir travailler sur l'aménagement d'une partie fondamentale de cette centralité pour répondre au mieux aux besoins de la ville.

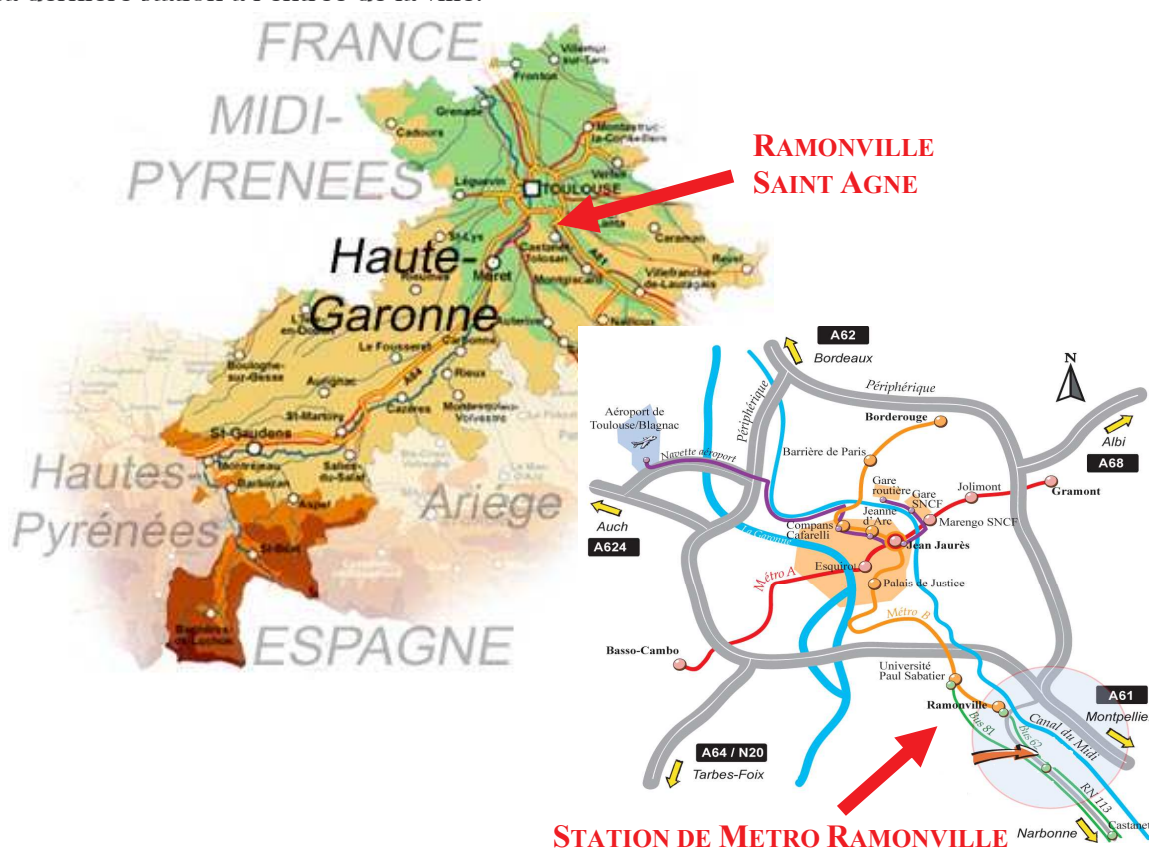
En ciblant ce pôle culturel, j'aborde différents critères d'aménagement à prendre en considération : Celui de la ville tout d'abord avec ses pôles éparées et sa circulation difficile, un centre que l'on pourrait qualifier d'inexistant d'un point de vue social puisque très majoritairement dominé par les voitures et d'éventuels lieux de pose pris d'assaut par les places de parkings. Il faudra en outre faire de ce lieu de convergence un lieu convivial et mettre en valeur ses équipements socio-culturels (cinéma, centre culturel, médiathèque...).

Le réaménagement de ce secteur pourrait alors relancer le projet de cette centralité qui a été abandonné.

## I. Ramonville Saint-Agne

### a. Localisation & caractéristiques générales

- ◆ Ramonville St-Agne est situé dans la proche banlieue d'une des plus grandes et plus célèbre des villes du Sud-Ouest, Toulouse. Son centre se situe à 7 kilomètres de celui de la métropole régionale. Le principal accès depuis Toulouse est la nationale 113 mais Ramonville est aussi desservie par le périphérique et l'autoroute A61. Depuis cet été, Ramonville n'est plus qu'à quelques minutes du centre de Toulouse avec la création de la seconde ligne du métro qui a sa dernière station à l'entrée de la ville.

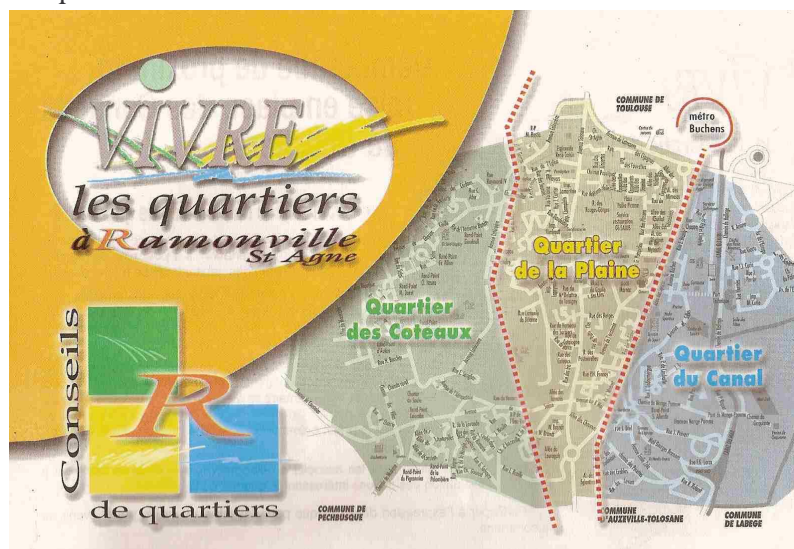


*Illustration 1 : Situation géographique de la commune et lignes de métro, source : vacances-pyrenees.info*

- ◆ Ramonville fait partie de la communauté d'agglomération SICOVAL créée en 1975 regroupant 36 communes du Sud-Est toulousain associées pour élaborer et conduire un projet commun de développement mêlant rural et urbain.

- ◆ Ramonville Saint-Agne s'étend sur deux kilomètres et demi environ dans le sens Est-Ouest et deux kilomètres environ dans le sens Nord-Sud, couvrant ainsi une superficie de près de 650 hectares. L'altitude moyenne de la plaine est d'environ 135 mètres. La commune est traversée du Nord au Sud par le canal du Midi, mais aussi par la Nationale 113, une plaine alluviale et les coteaux. Ci-contre la signification du logo de Ramonville qui montre la division de la ville en trois quartiers : en vert le quartier des coteaux boisés, en bleu le quartier du canal du midi, en jaune le quartier de la plaine alluviale.

*Illustration 2: découpage en quartiers, source : journal municipal*



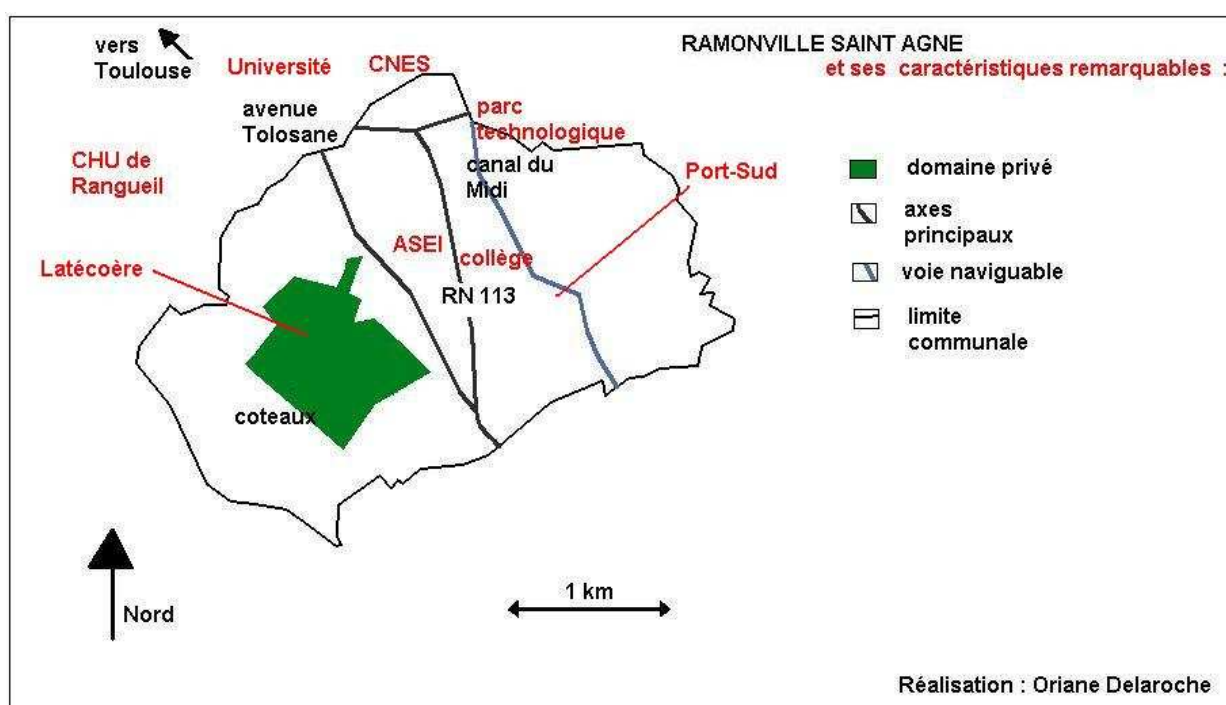
- ◆ La commune est traversée par le canal du Midi ou canal des Deux Mers qui relie la Garonne à la mer Méditerranée. Il a été considéré par ses contemporains comme étant le plus grand chantier du XVIII<sup>ème</sup> siècle et a été classé en 1996 au patrimoine mondial de l'UNESCO.



*Illustration 3 : extrait carte et photos du canal, source : carte touristique*

- ◆ La proximité de l'Université Paul Sabatier et du C.H.U de Rangueil ainsi que d'entreprises de technologie de pointe situées sur le territoire communal (Parc Technologique du Canal) ou sur sa périphérie, expliquent la transformation de Ramonville : la petite commune rurale est devenue en 20 ans une ville de 12000 habitants, pôle culturel, résidentiel, et économique du sud de Toulouse. - CNES, ASTRIUM...-
- ◆ Sa population est essentiellement composée de cadres moyens et supérieurs attirés par le site privilégié de la commune (coteaux boisés et Canal du Midi) et par son environnement économique.
- ◆ Une des particularités importantes de Ramonville dont il faudra tenir compte dans tout aménagement est son importante capacité d'accueil pour les handicapés. En effet, le centre Paul Dottin ou A.S.E.I. \* ainsi que le collège Malraux accueillent chaque année nombre de jeunes handicapés. Ainsi cela implique une remise en question des aménagements de la ville : nombre important de bateaux pour les trottoirs, feux sonores, un grand nombre de places handicapées, entrées accessibles aux fauteuils, présence d'ascenseurs publics , etc...

*\*A.S.E.I. : Association pour la Sauvegarde des Enfants Invalides (Aider, Soigner, Eduquer, Insérer), accueil de 240 enfants jusqu'à l'âge de 20 ans présentant des pathologies motrices, des handicaps moteurs, neuro-moteurs et polyhandicaps.*



*Illustration 4 : Cartographie schématique de la commune avec ses caractéristiques*

## b. historique de la commune pour comprendre les problèmes de centralité

Initialement, la commune s'étendait sur le « Grand chemin François », l'actuelle avenue Tolosane. Les limites de ce que le cadastre de 1717 appelle la communauté de Ramonville st Agne sont identiques à la commune d'aujourd'hui. Ces limites sont très anciennes : depuis 1287 le ruisseau dit de « saint-aigne » limite le territoire du gardiage de Toulouse, c'est-à-dire le territoire de banlieue sur lequel s'exerçait l'autorité des capitouls de Toulouse.

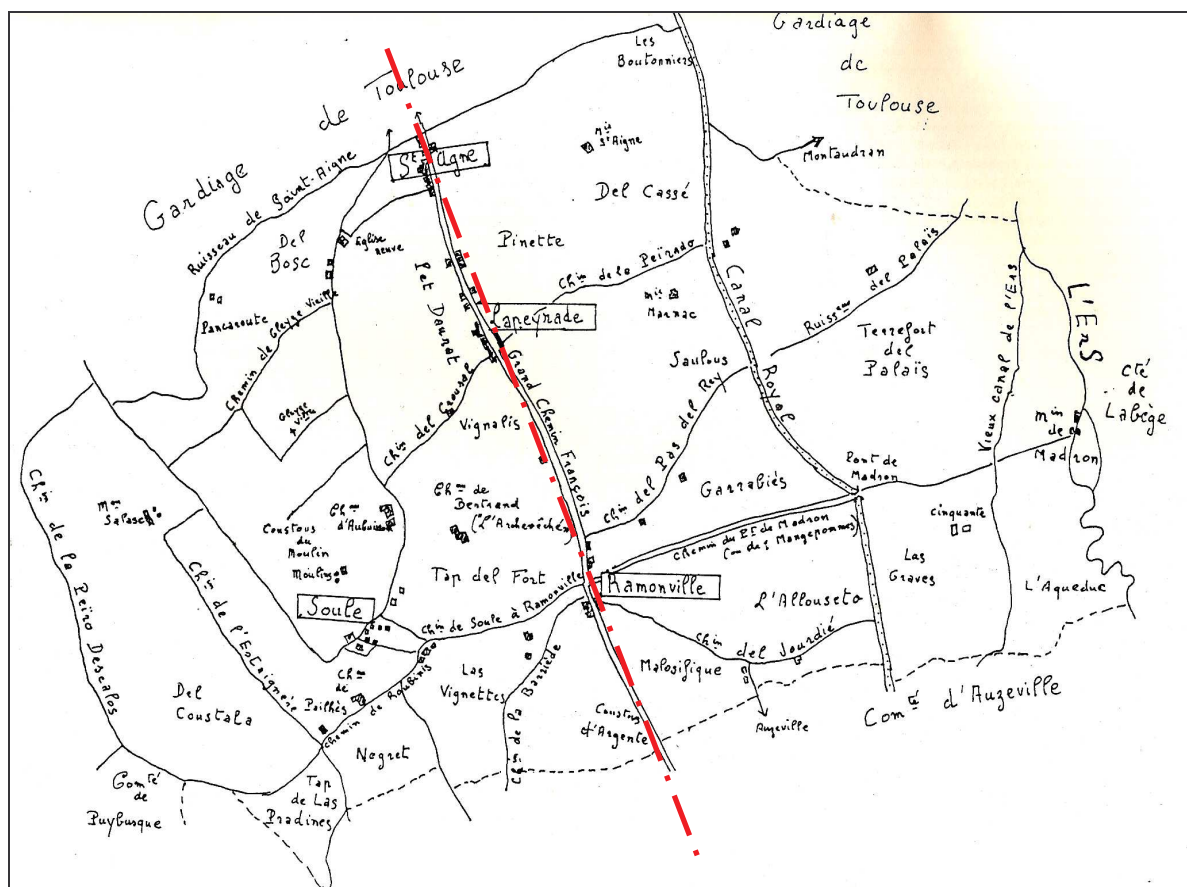


Illustration 5 : Ancienne carte de Ramonville : Mise en évidence du Grand Chemin François, actuelle avenue Tolosane, source : recueil de Paul Labal

La grande route était celle qu'avaient tracé les ingénieurs du Roi sous le contrôle de ses intendants. Sous Louis XV, le contrôleur général Trudaine affirme : La route, c'est le pouvoir central, venu du Nord, i.e. de « France ». A la fin du siècle, l'amélioration des relais de poste et les progrès de la vitesse des voitures publiques ouvrent des perspectives nouvelles : seize jours pour un Paris-Toulouse en 1765, il n'en faut plus que 8 en 1780. Ainsi le « Grand Chemin François » est-il la voie de l'unité française. C'est aussi celle de la révolution : avec les nouvelles routes, passent les idées, le vocabulaire, les mots d'ordre...

Parfois opposés, indifférents ou réunis, les quatre hameaux indépendants - Saint Agne à la sortie du côté de Toulouse, Lapeyrade un peu plus loin, Ramonville à l'actuel carrefour des deux Ormeaux et

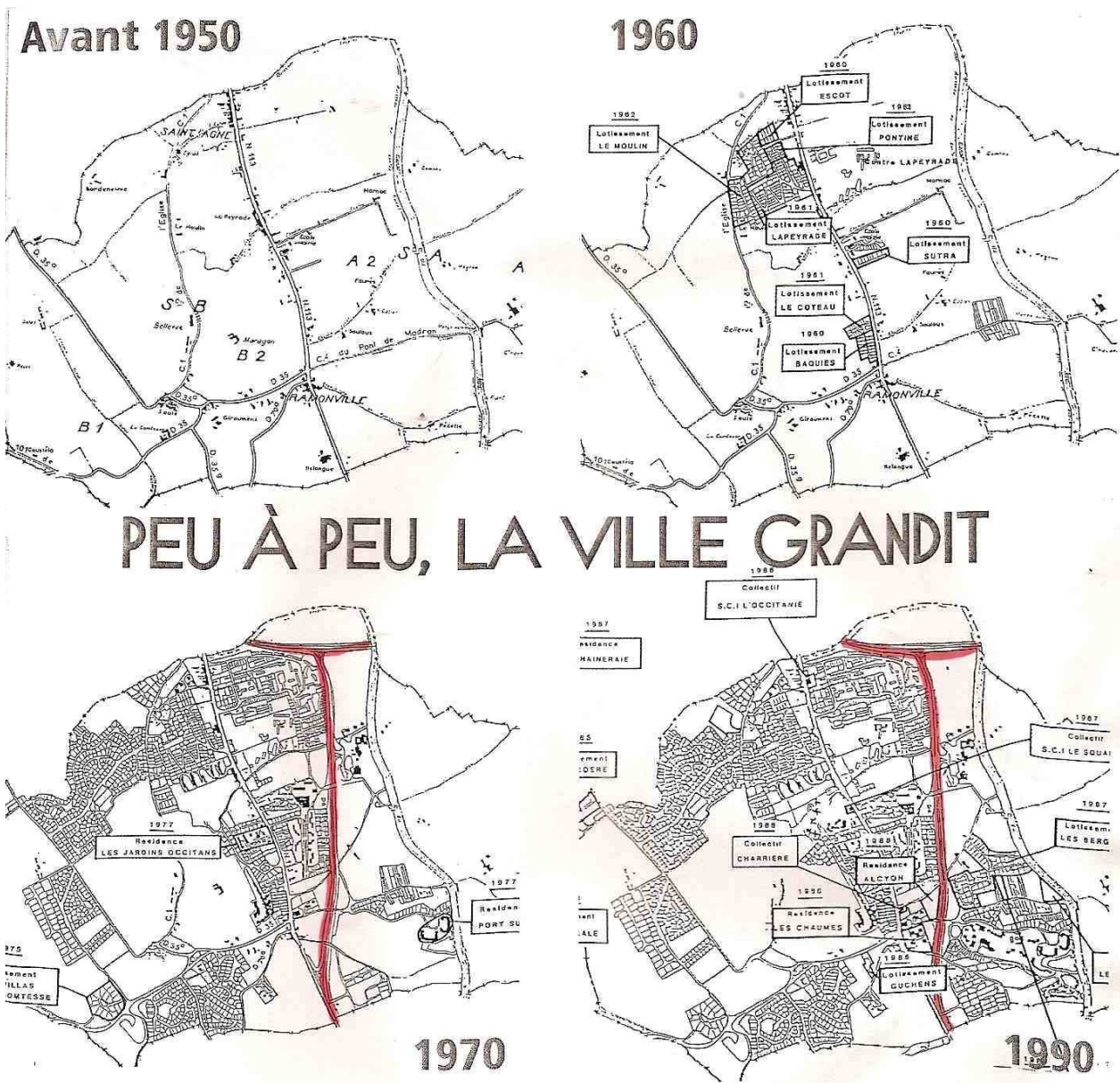
enfin Soule au creux des collines plus au Sud, vont se rapprocher et finir par former une même commune : Ramonville St Agne.

L'habitat le plus ancien se situait vers Soule comme le confirme le lieu-dit Gleyze-vieille. La présence d'un petit terrain communal à l'emplacement actuel de l'école St Exupéry où l'on voyait encore au XVIII<sup>ème</sup> siècle les vestiges d'une vieille église et d'un cimetière, a été abandonné depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle au profit de ce que le plan de 1717 appelle « l'église neuve ». Un autre terrain communal, au carrefour du chemin de Soule conserve aussi le souvenir d'une fondation de maison et place publique où se tenaient les assemblées de la communauté. Les vestiges existent d'ailleurs aujourd'hui à l'intérieur du parc Latécoère. En revanche il ne reste rien du moulin à eau dit de Madron qui se trouvait en bordure du territoire de la communauté sur un bras de l'Hers.

La construction de la mairie, et d'une école au milieu de l'axe Tolosane permettent d'aborder dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle la centralité de la commune qui était pourtant répartie entre les quatre hameaux. Peu urbanisée jusqu'en 1950 - moins de mille habitants - , elle voit sa progression démographique s'accélérer tout au long des années 70 et 80. Parallèlement à la démographie, l'urbanisation s'étend de manière quasi unilatérale le long de l'avenue Tolosane.

Dans les années 60, cette ville, comme beaucoup d'autres en France fait l'objet d'un « maillage progressif » voué à désengorger les voies pénétrantes des flux de transits qui engorgent à l'époque les centres-ville -ici, l'avenue Tolosane-. L'Etat va donc prendre au début des années 60 la décision d'aménager une voie de contournement -la RN- : cette initiative rapprochera Ramonville St Agne de Toulouse et favorisera la circulation mais scindera la commune en créant des zones sensibles. Aujourd'hui deux ponts traversent la RN pour relier Ramonville au collège, aux installations sportives et au quartier Port Sud.

La commune est devenue par la suite, au-delà de son rôle premier de cité dortoir, une ville de 12 000 habitants dotée d'équipements et de services périurbains.

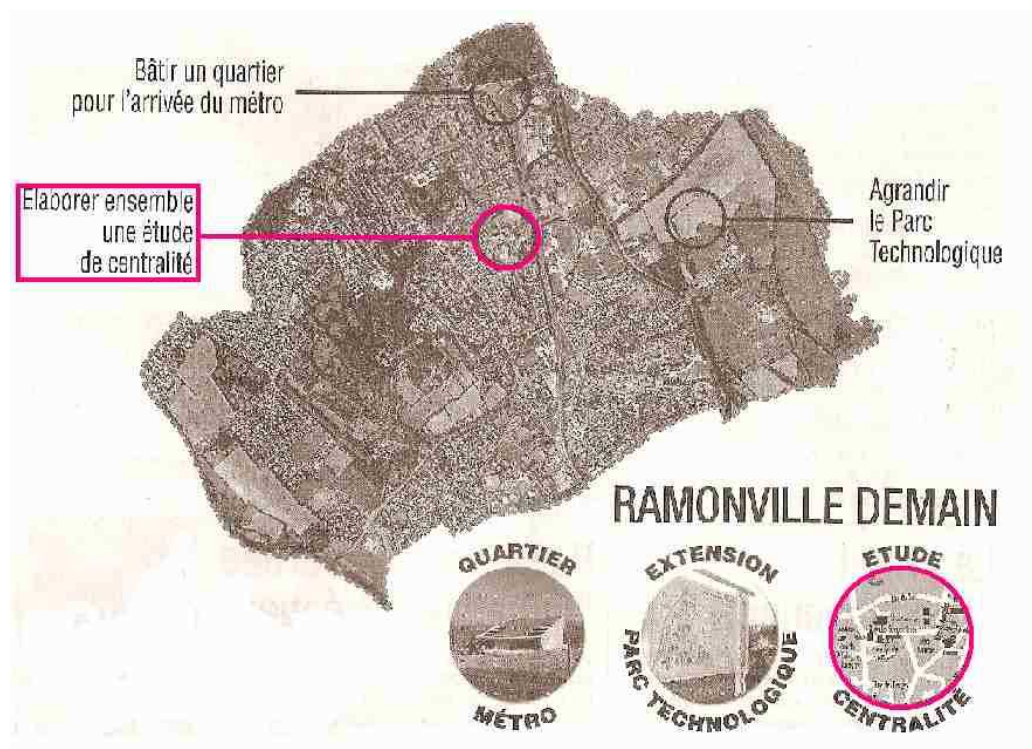


*Illustration 6: Evolution de la ville, source : recueil de Paul Labal*

## II. Les projets de la commune

### a. Les différents projets de la commune

La commune de Ramonville a eu et a de nombreux projets en cours dont le projet de création d'une centralité dans lequel s'insèrera mon propre projet.



*Illustration 7: Des exemples de projets non encore réalisés, source : journal municipal « vivre à Ramonville »*

### b. Choix d'un projet répondant à l'une des problématiques de la commune

Se focaliser sur une zone d'étude dans cette ville n'a pas été sans revirement de situation : De nombreuses possibilités étaient envisageables.

En effet, Ramonville est une commune pleine de particularités intéressantes à étudier : elle est traversée par le canal du midi, possède deux ports -de plaisance et technologique-, un grand parc avec une vieille ferme qui appartient à la commune et elle est traversée par la RN113 ce qui n'est pas sans poser de problèmes. La création du métro datant de quelques mois, l'agrandissement du parc technologique, l'immense projet déjà bien avancé de la ZAC des coteaux, l'extension de la mairie sont autant de sujets qui méritaient le détour.

Un problème m'a semblé particulièrement intéressant et primordial à l'issue de mon diagnostic de la commune, celui de la centralité. Ce sujet peut être traité à différentes échelles : de la ville bien sûr mais aussi au niveau local, savoir quoi faire pour créer une centralité à un endroit que l'on a défini.

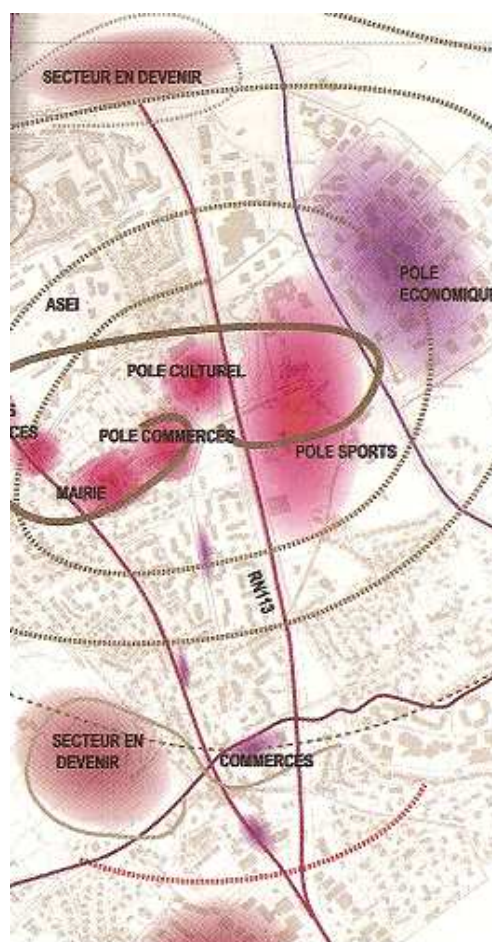
Le projet de créer une centralité à la ville a été à l'étude en 2003 et a fait l'objet d'enquêtes et d'études par un cabinet d'urbanisme. De ce projet s'est dégagé l'idée de créer un « **axe de centralité** ». C'est sur cet axe de centralité que j'ai concentré mon analyse pour comprendre à la fois « l'existant et ce qui aspire à exister » ...

### III. Nécessité d'une centralité

Ce chapitre mettra en évidence l'importance d'une centralité pour la commune et proposera quelques points concernant les études menées depuis 2003 par la mairie et ce jusqu'en 2006, lorsqu'un cabinet d'étude a exposé un projet d'axe de centralité.

Bien que cette proposition n'ait pas été adoptée à ce jour, mon projet servira ce futur axe de centralité que j'aurai en partie revisité pour le rendre viable et conforme à mes ambitions comme à celles de la ville.

Le centre va se définir par rapport à son accessibilité, un centre est proche du reste de la ville et proche des entrées et sorties. Mais il va se définir également par son attractivité en matière de culture, de commerce, de sports, ... Il peut aussi y avoir plusieurs centres, on parle alors de polycentralités. C'est le cas de Ramonville qui a du mal à voir émerger un centre notamment de part son passé réunissant plusieurs hameaux. Cette absence de centralité a pour conséquence une lisibilité complexe de la ville, un manque d'identité et de lieux de pose, de rencontre. La place de la voiture y est prépondérante et cela s'oppose au concept des villes de demain. D'autre part comme nous le verrons par la suite, c'est un problème qui touche les habitants de la commune.



*Illustration 8: Ramonville et ses pôles, source : journal municipal « Vivre à Ramonville »*

## a. L'absence de centralité, un problème au cœur des préoccupations de la commune

Ramonville présente plusieurs polarités : En 2003, le groupe « cadre de vie, centralité, services » identifie 5 pôles de centralité, dont la place J. Jaurès, avec ses équipements culturels et sportifs. Malgré une fonctionnalité de la ville très développée (offre complète en équipements), la commune regroupe une hétérogénéité de quartiers et d'ambiances qui forment un patchwork.

L'absence de centralité de la commune est la conséquence d'un manque d'identité et de lisibilité de la ville.

En 2004, quelques objectifs de la révision du PLU affirment qu'un renforcement de la centralité est nécessaire :

*« Il faut conduire une réflexion afin d'identifier des espaces à vocation de centralité permettant l'extension du centre dans un périmètre couvrant la mairie, Marnac, la place Jean Jaurès... »*

*Il faut favoriser la constitution d'un pôle majeur d'équipements publics en synergie avec le développement du centre, l'aménagement d'espaces publics... »*

Dans la rubrique environnement & cadre de vie, il faudra « tenir compte des risques et nuisances notamment sonores, et valoriser des sites à vocation de loisirs. »

Pour remédier à ce constat et dégager une image fédératrice, le thème de « l'urbanisme de rencontres » apparaît comme un axe de travail intéressant, permettant de retrouver des liens entre les différents quartiers de la ville. C'est début 2006 que sort une étude sur la perception de la ville à travers ses habitants. Elle permettra par la suite de dégager sa future centralité.

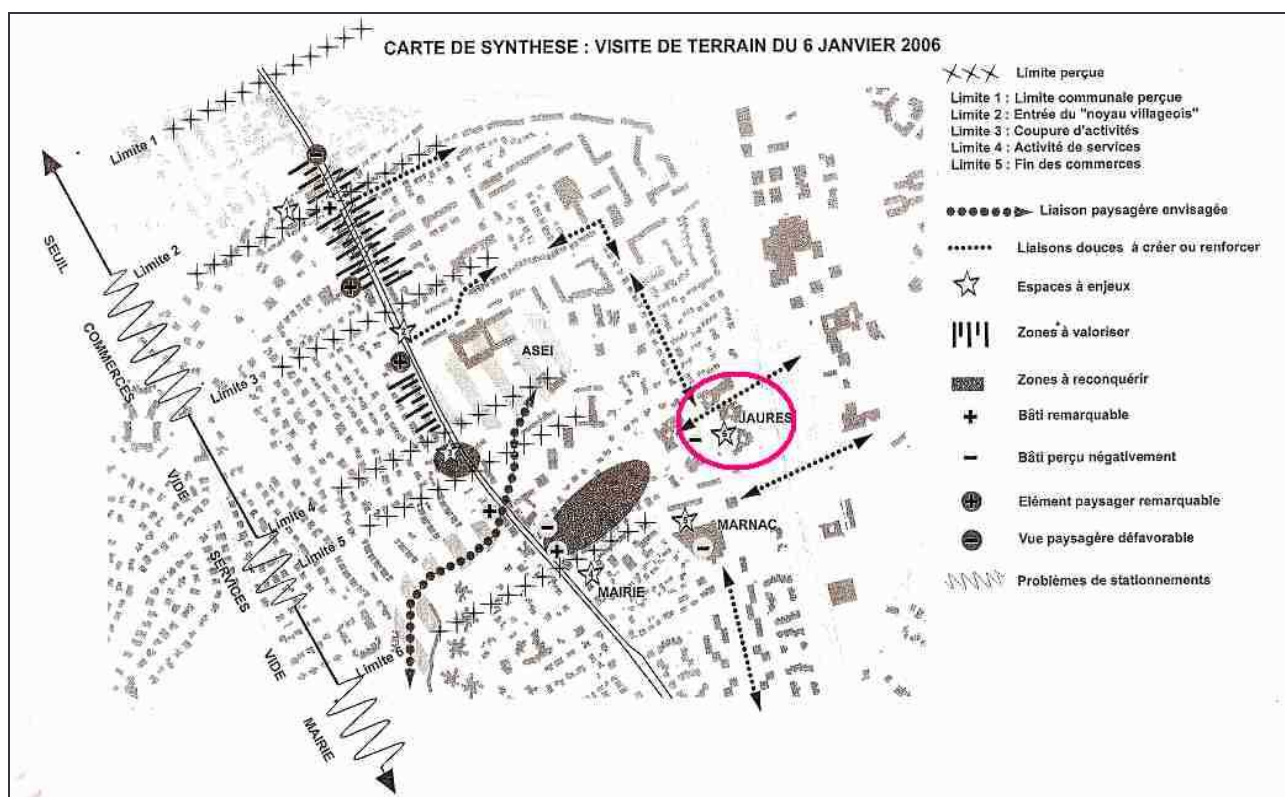


Illustration 9: La ville perçue par ses habitants afin de dégager un axe de centralité, source : document du service urbanisme

## b. Un axe vital se dessine à travers les pôles de la ville

De ces études, le secteur clé Mairie/Marnac/Jaurès s'impose en axe vital et géographique des quartiers:



*Illustration 10: Mise en évidence des différents pôles dont le pôle culturel de Jaurès, au centre de l'axe*

Attractivité préétablie et situation stratégique entre l'axe Tolosane, la RN et le canal. C'est le point de passage obligé pour accéder au collège, aux équipements sportifs, à la piste du canal, à la salle des fêtes ou encore au parc technologique. Ces éléments sont associés aux principaux axes de liaison Nord-Sud et Est-Ouest. Cet axe ainsi créé pourrait alors devenir le support d'une intervention en profondeur devenant la nouvelle centralité ramonvilloise.

Pour cela, un « mail vert » est proposé par un cabinet d'études sur l'axe mairie - Jaurès, support de développement de nouvelles activités et véritable dorsale pour reconnecter les pôles de la ville, dont celui de la place Jaurès, pôle culturel qui fera l'objet particulier de mon projet.

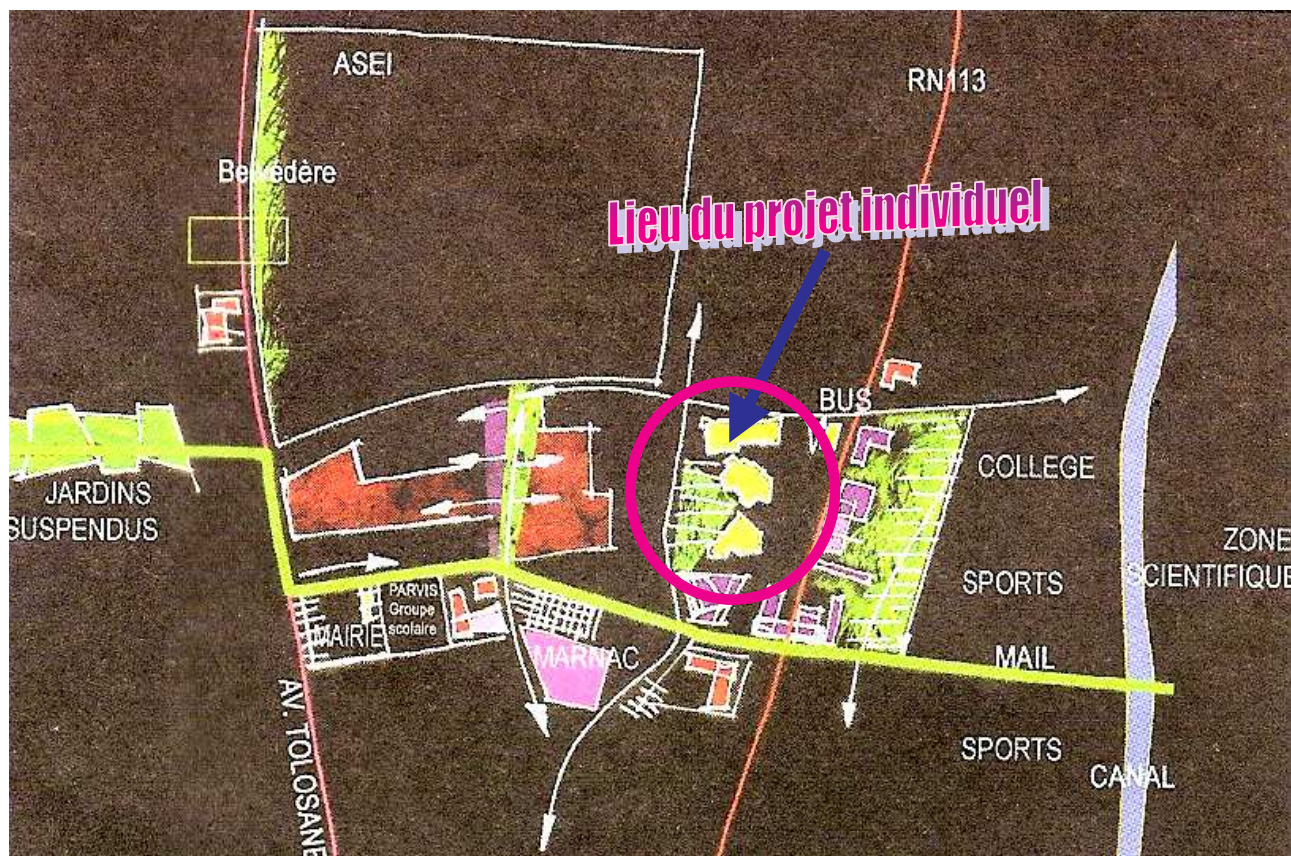


Illustration 11: proposition d'axe de centralité ramonvillois sur lequel s'inscrit mon projet place Jaurès : un mail vert selon l'axe mairie-Jaurès, source : Saunier et associés, 2006

Cette nouvelle structure urbaine propose des espaces publics à des endroits stratégiques, permettant l'articulation entre les quartiers et les cheminements. Le travail de l'axe mairie Marnac s'effectue dans un but de recomposition d'îlots clairement identifiables :

« Les commerces existants seront valorisés et de nouvelles enseignes pourront être développées.

La densification pourra s'effectuer par des opérations mixtes, permettant une diversification de l'habitat (logements étudiants, personnes à mobilité réduite, logements temporaires en lien avec l'A.S.E.I.).

Les nouvelles opérations pourront prévoir leurs stationnements en souterrain pour libérer de l'espace. Les rez-de-chaussée actifs seront privilégiés afin de donner une animation au secteur.

De nouveaux liens avec le canal et la zone d'activité devront être proposés. Par exemple, un cadre bâti, permettant de retravailler les limites avec le boulevard Mitterrand, créera une opportunité de se rapprocher psychologiquement du canal.

Les importantes zones de souplesse, les terrains déjà acquis par la ville, les emplacements réservés et les délaissés routiers sont autant d'opportunités pour amorcer le projet.

Les développements envisagés s'appuient sur une attractivité déjà présente créée par la mairie, le centre commercial, le cinéma, la médiathèque... Les équipements culturels sont mis en scène et le paysage urbain est réinventé par un traitement spécifique de l'espace public.

### c. Construction de l'axe de centralité : différentes approches

La centralité, c'est entre autre, faire une place commune aux citoyens. Il faut pour cela un ou des lieux de rencontre symbolisés par des espaces publics connectés. La place pour le piéton peut être matérialisée par des espaces verts par exemple. On distinguera lieu de pose et lieu de flux : chaque lieu de pose devra avoir un attrait particulier qui impliquera des lieux de rencontres. Il faudra aussi, autant que possible, conserver des lieux de flux entre les lieux de pose.

Ces lieux peuvent se traduire sous plusieurs formes : la rencontre des habitants certes, mais aussi celle des fonctions urbaines, des modes de locomotion différents. Les enjeux majeurs du projet consistent alors à créer un parcours marquant, à renforcer l'offre d'animations, à faciliter les dessertes et les échanges, à permettre des trajets piétons communs, à favoriser des rencontres en pied de commerces, à aménager des espaces publics connectés, à développer une activité lisible...

C'est ce que nous allons approfondir ici, en étudiant les différentes solutions possibles s'appliquant à Ramonville.

#### Créer un parcours marquant :

Avec l'arrivée du TCSP (Transport en Commun sur Site Propre) sur la RN113 au niveau de Marnac, il a paru nécessaire de réfléchir à un nouveau schéma de circulation sur ce secteur. L'ensemble des usages des rues est étudié : Un parcours de verdure pourrait descendre depuis les coteaux jusqu'à la zone d'activités, en passant par la mairie et Marnac. Ce parcours induirait une autre manière de voir et de vivre Ramonville. Il redonnerait une échelle de proximité à Marnac notamment. Sa mise en place ouvrirait des possibilités de rencontres autour d'un cheminement piétonnier. Le cheminement depuis le parc Latécoère jusqu'à l'avenue Tolosane a été envisagé.

#### Le problème des parkings :

Vers le nouveau centre, les équipements culturels et commerciaux ne manquent pas, la place non plus mais elle est occupée par les voitures et la place du piéton est inexistante.

Les places Jaurès et Mairie doivent être repensées pour distinguer clairement l'espace réservé pour les piétons par rapport à celui des voitures (mise en place de banc, arbres...)

#### Renforcer l'offre d'animations et d'activités :

L'axe Marnac doit pouvoir proposer plus de lieux de représentation, plus d'activités, plus d'équipements en matière de services. Actuellement on dénombre peu de bars ou de cafés-terrasses qui sont des lieux de convivialité. Parmi les équipements qui induisent des flux piétonniers, les secteurs de l'hygiène, la santé, les bars, tabacs presse sont les plus efficaces. Des activités extra commerciales permettraient des rencontres et des échanges. On pourrait par exemple penser à ouvrir la médiathèque entre 12h et 14h.

Le soir, à la sortie du cinéma, il manque des animations (restaurants, bistrot...). Créer un véritable pôle de rencontres avec des commerces et des restaurants permettrait d'améliorer l'accueil et de diversifier l'image de la place Marnac.

 Renforcer les espaces verts :

De manière générale, il manque aujourd'hui des espaces verts de proximité dans cette commune. Pourtant ces lieux pourraient contribuer à assurer une continuité et une lisibilité de la centralité dans la ville et être générateurs de lien social. Sur l'axe de centralité défini, il s'agira de mettre en évidence la ponctuation de ces espaces verts publics. L'importance des espaces verts comme lieux de rencontres a été relevée: ils représentent des témoins des saisons et permettent aux habitants d'entretenir un lien avec la nature.

 Établir une signalétique :

En adoptant une signalétique vers le pôle culturel & commercial que forme Marnac et Jaurès on pourrait renforcer la présence d'une centralité aujourd'hui désertée par les piétons, et lui redonner une image plus positive.

#### d. Viabilisation du projet : Un premier pas vers une nouvelle réalité

Si la création de cet axe n'a pas abouti aujourd'hui, c'est en grande partie à cause du projet ambitieux de piétonisation de la rue des Sanguinettes qui devait être initialement support de l'axe.

Le plan de circulation aurait été mis à mal par la suppression de cet axe essentiel aux automobilistes ramonvillois et aux bus, nombreux dans ce secteur. Il y a en plus de nombreux services médicaux à prendre en compte sur cet axe, impliquant le passage de personnes à mobilité réduite, mais aussi les parents qui déposent leurs enfants en voiture juste devant l'entrée de l'école primaire de la mairie le long de cette route, pouvoir y passer en véhicule était donc primordial.

Souhaitant toutefois adhérer aux idées et aux démarches précédemment entreprises par la ville, je proposerai, afin de pouvoir adopter cette notion de mail vert, de faire passer cet axe **à travers** les îlots mairie-Marnac afin de rejoindre Jaurès (lorsque la mairie aura fait valoir son droit de préemption sur l'emplacement réservé de Jaurès). Il me semble que c'est une proposition réaliste de trajet qui permet la réalisation du mail vert dans lequel s'insère mon projet individuel.



*Illustration 12 : Viabilisation du projet du mail vert jusqu'à Jaurès*

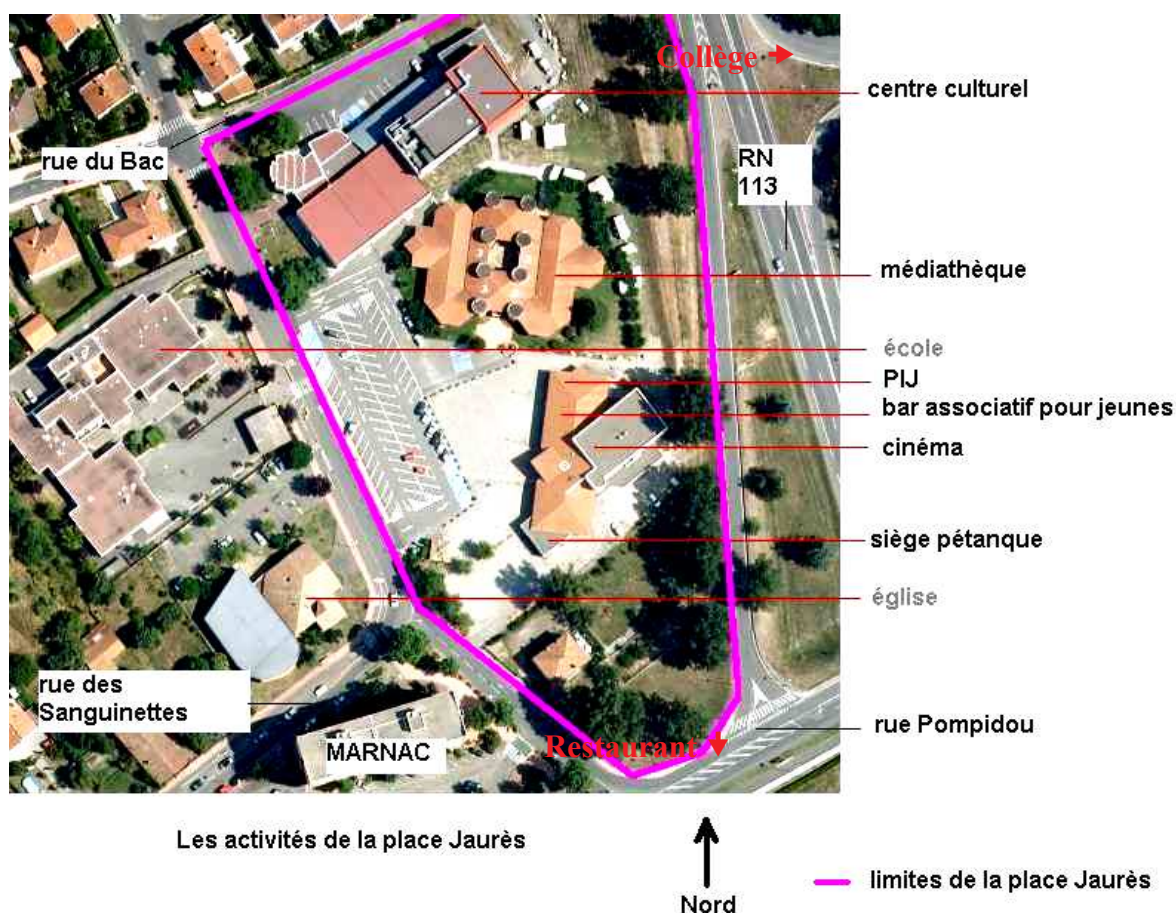
L'îlot mairie école est déjà piéton, le but sera donc de rendre l'allée agréable. On traversera ensuite un terrain aménagé (actuellement en friche) récemment acquis par la commune, on en fera un espace de détente agréable et vert, il faudra ensuite trouver un moyen de prolonger le mail vert à travers Marnac, ce sera ici plus compliqué mais négociable car, comme on l'a dit précédemment, tout est privé. On rejoindra enfin Jaurès en passant (dans l'idéal) derrière la maison (cf illustration ci-dessus) dès que la commune aura racheté la propriété privée (emplacement déjà réservé) située à l'entrée de la place. Marnac se verra ainsi bordé d'espaces verts au Nord et les habitants des tours et des barres auront en partie vue sur ce nouvel aménagement.

#### IV. Le pôle culturel du futur axe de centralité : La place Jean Jaurès, constat

Le choix de mon projet s'est de lui-même resserré sur la place Jaurès pour diverses raisons :

- le pôle culturel de Ramonville constitue à mon sens le meilleur atout pour cet axe de centralité,
- la place Marnac bien qu'étant peu agréable (parking recouvrant sa surface), ne peut être réaménagée car tout est privé : la place la plus proche est Jaurès
- géographiquement la place est au cœur de cette centralité et constitue ainsi un emplacement stratégique,
- la place ne met pas suffisamment en valeur ses activités à travers son actuel aménagement,
- certains aménagements représentent un danger pour les piétons,
- Elle est enfin également plus sollicitée depuis la création d'un passage piéton traversant la RN et l'arrivée récente du métro à quelques centaines de mètres plus au Nord.

Que faire ici pour s'inscrire dans le projet de l'axe de la centralité de demain?



*Illustration 13: la place J. Jaurès et ses pôles d'activités*

## a. Les interviews des personnes concernées : un moyen de prise en compte des acteurs pour un réaménagement à caractère humain

*« Quatre Français sur cinq vivent aujourd'hui dans des aires urbaines. Et parmi les critères mis en avant pour offrir une meilleure qualité de vie en ville, la présence d'espaces verts à proximité des logements, autrement dit de parcelles végétalisées, de parcs et de jardins publics facilement accessibles, est sans cesse convoquée. »*

Prendre les avis de personnes concernées, simples usagers ou gérants employés par les services publics a été une première étape fondamentale pour diagnostiquer les problèmes de la place mais aussi les éventuelles attentes des ramonvillois. A l'aide de questionnaires propres à chaque catégorie d'interlocuteur, je suis partie en quête de renseignements, plus ou moins subjectifs, mais avec un intérêt social indéniable. Voici donc un compte-rendu des activités des divers acteurs suivi de questions plus personnelles.

### 1. Le centre culturel

Entretien avec les réceptionnistes du centre culturel.

#### Rôle, horaires et fréquentation

Avec sa salle de spectacle pensée et étudiée pour accueillir dans de meilleures conditions les jeunes spectateurs et les différentes formes de création, le centre culturel affirme sa spécificité Enfance et Jeunesse sur l'agglomération toulousaine.

De nombreux spectacles sont proposés au cours de la saison : 30 spectacles dans les domaines du théâtre, de la danse contemporaine, de la musique, du cirque et des arts de la rue, des spectacles pour la petite enfance le mercredi et le samedi et des spectacles tout public, visibles en famille, par des adultes seuls ou accompagnés d'enfants, une dizaine de spectacles dans le cadre scolaire, des manifestations organisées sur la commune par des associations et des écoles (projets accompagnés par le centre culturel) et des ateliers de pratiques artistiques : théâtre, danse, cirque, musique amplifiées, chant, arts plastiques .. pour environ 350 adhérents .

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :** lundi / mardi / jeudi / vendredi : 14h - 18h  
mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h - Fermé pendant les vacances-

Les groupes scolaires profitent majoritairement des services proposés. Mais au-delà du scolaire, tous les âges sont présents. La plupart des jeunes viennent en deux roues. Une augmentation de la fréquentation des toulousains est remarquable depuis l'arrivée du métro. Globalement, la voiture est moins prisée depuis 2007.

*Illustration 14: Centre culturel*



### Remarques

- \* Le pôle culturel n'est pas suffisamment vivant malgré quelques projets communs avec la médiathèque.
- \* Il est demandé un café ou un bar qui fasse office de lieu de rencontre, important et indispensable pour une ambiance chaleureuse après un cinéma ou un théâtre, d'autant qu'à Ramonville, les bars se font de plus en plus rares! L'aquoboiste bien qu'ouvrant ses portes à tous reste à caractère social conçu pour les jeunes.
- \* Les parents du groupe scolaire d'en face recherchent souvent des jeux pour leurs enfants en sortant de l'école.
- \* De plus, beaucoup de personnes, surtout extérieures à la commune, ne savent pas où se trouve le centre culturel bien que pourtant assez populaire. Une signalétique plus importante semble indispensable, d'autant qu'il faudra revoir la circulation.

## 2. La médiathèque Simone de Beauvoir

*Illustration 15: médiathèque*

### Rôle, horaires et fréquentation

Bibliothèque enfants et adultes/Discothèque

Prêt de documents et consultation sur place : fictions, documentaires, encyclopédies, dictionnaires, périodiques, disques compacts.

**HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :** Mardi, Vendredi : 14h - 19h Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h Jeudi : 14h - 18h Samedi : 9h - 12h

Les 2-14 ans profitent majoritairement des services, surtout sous partenariat avec les écoles de proximité.

65% sont des ramonillois, on peut donc supposer que 35% viennent de manière quasi certaine en voiture, les ramonillois se déplaçant majoritairement à pied ou en vélo pour aller à la médiathèque. Il existe une dynamique entre les activités de la place : exemple du mois du polar, puis le mois de l'Italie en partenariat avec le cinéma. L'été c'est toujours désert mais depuis le passage aménagé pour aller au collège, la fréquentation semble augmenter et c'est un point positif.

La bibliothèque est utilisée par certains élèves comme un lieu d'étude ou de lecture où ils attendent leurs parents après l'école.

### Remarques

- \* Bien que les feux placés récemment sur la RN faisant la liaison avec le collège soient controversés car peu pratiques (arrêts des piétons trop fréquents avec trottoirs trop étroits), le directeur de la médiathèque se réjouit de voir que les collégiens ne traversent plus en courant, ce qui était particulièrement dangereux. Il ajoute qu'une étude avait été amorcée prévoyant de déplacer la RN.
- \* Là aussi a été noté un problème de signalétique globalement jugé pauvre sur la ville.
- \* Concernant le parking, il est jugé très pratique lors de grandes occasions ainsi qu'au quotidien pour les personnes à mobilité réduite.



- ✱ Cependant l'été le parking revêt un caractère hostile : goudron fondu, chaleur de la place insoutenable, des arbres permettant des espaces ombragés et des plans d'eau seraient les bienvenus notamment pour les personnes âgées qui restent à Ramonville l'été.

### 3. Le bar pour les jeunes : L'aquoiboniste

Entièrement géré par le service prévention de la commune, zoom sur ce bar atypique avec une des responsables, Mme Chadourne.

#### Rôle, horaires et fréquentation

Mis en place en 1993, ce bar sans alcool est avant tout un lieu de rencontre pour les 12-18 ans. On y organise des préparations de carnivals, goûters, discussions entre jeunes, matchs à la télé, tournois de babyfoot, repas-cinéma et plus important : mise en place de projets, aide à l'insertion professionnelle, à l'orientation, réunion éducatives...



*Illustration 16: logo  
du bar des jeunes,  
source : site mairie*

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

mardi de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 16h à 23h, samedi de 14h à 18h et de 14 à 23h pendant les vacances

En général le nombre de jeunes est aux alentours de 15 mais il peut arriver pour les occasions de monter à 80. Dans ce cas la salle est trop petite, les jeunes restent à l'extérieur, devant le parking.

Actuellement, les jeunes ont entre 12 et 16 ans et ce sont souvent les mêmes personnes qui s'y retrouvent. Les jeunes y vont majoritairement à pied en passant par la RN113.

#### Remarques

- ✱ Dans les problèmes relevés, des conflits entre les boulistes qui ont tendance à s'approprier l'espace et les jeunes qui font de la mobylette sur le parking. Le manque d'espaces verts et d'espaces de jeux pour les jeunes .
- ✱ Seraient les bienvenus des petits terrains de football ainsi que des tables de ping pong en pierre.

#### 4. Le Point Information Jeunesse

*Illustration 17: PIJ, source : site mairie*

- Rôle, horaires et fréquentation

Délocalisé depuis 2003, les informations et les services mis à disposition au PIJ s'adressent aux 15-25 ans, mais toute personne intéressée peut en profiter . Depuis sa présence sur la place, la fréquentation a grandement augmenté. D'après la responsable, ils reçoivent des personnes de 12 à 77 ans. On y trouve des services concernant :

- ✓ Loisirs - Sport - Culture - Vacances.
- ✓ Démarches administratives de la vie pratique - Le logement - La santé - Les transports - la vie civique
- ✓ Séjours à l'étranger - Etudes
- ✓ Fiches métiers - Formation initiale et continue
- ✓ Législation - Services emplois - Alternance
- ✓ ainsi que des offres de jobs et de logements, une aide technique pour réaliser un CV, un accompagnement au montage de projet, et enfin l'accès gratuit à Internet avec le « Point Cyber ».
- ✓ Ce service est en partenariat avec l'aquaboniste



#### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

mardi de 14h à 18h,

mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,

jeudi de 14h à 18h,

vendredi de 14h à 21h

La salle ne désemplit pas, il a par ailleurs été assez difficile de pouvoir obtenir un entretien avec la responsable.

Les jeunes viennent majoritairement à pied et se retrouvent en général devant le PIJ.

#### Remarques

- ✗ La responsable souhaiterait supprimer le parking, trouvant la vue peu agréable, mais n'a pas de requête particulière si ce n'est plus d'espaces verts.
- ✗ L'optique de rendre les rues piétonnes lui paraît très positive.
- ✗ elle souhaiterait la création d'un bar terrasse ouvert à tous, sans pour autant remettre en question les deux bars associatifs déjà présents.
- ✗ Les relations avec les boulistes sont tendues.

## 5. Le cinéma l'Autan

*Illustration 18: Entrée du cinéma  
(couloirs handicapés de part et d'autre de l'entrée),*

Entretien avec Mme Fernet , gérante du cinéma.

### Rôle, horaires et fréquentation

Le mercredi 2 juin 1993, un cinéma ouvre ses portes à Ramonville, avec un vaste hall d'accueil, une salle de 220 places, un écran de 12 mètres de base.

Dix ans après, ce projet municipal est un succès : une quinzaine de séances hebdomadaires sur 47 semaines d'exploitation, 34000 entrées en 2002, malgré une forte concurrence. Une salle de proximité destinée à satisfaire tous les publics, y compris les enfants. Près de 200 films différents par ans sont diffusés sur cet écran unique : grand public, actualité, titres Art et Essai, du patrimoine, de tous les pays en version originale, documentaires, courts-métrages...



Le cinéma propose des séances majoritairement en soirée avec parfois des exceptions pour les scolaires, dans l'après-midi.

### Remarques

- \* La gérante du cinéma relève l'importance du parking pour le cinéma, d'autant que beaucoup viennent de communes voisines et, dès lors, le parking est indispensable.
- \* Le cinéma a des partenariats avec les écoles, les centres de loisirs mais au-delà des groupes scolaires, toutes les tranches d'âge sont représentées.
- \* A été tenté à plusieurs reprises d'orienter les clients du cinéma au bar l'aquoiboniste - à noter un accès direct de l'intérieur entre ciné et bar, accessibilité et proximité n'étant par conséquent pas un problème. Cependant le caractère associatif du bar et sa réputation d'accueil des jeunes dissuade les clients du cinéma qui préfèrent rentrer chez eux ou aller à des « vrais » bars dans les communes voisines. Pas très convivial donc.
- \* Malgré cela le cinéma a beaucoup de succès, il est d'ailleurs prévu de rajouter une salle - partie arrière. Mais le cabinet d'architecte a surestimé le coût des travaux et l'affaire est gelée pour le moment.
- \* Un effort serait à faire au niveau de la signalisation mais globalement l'Autan est assez bien repéré de part la grande insigne sur la façade arrière du bâtiment visible depuis la RN.

## 6. Siège pétanque : la boule étoilée

*Illustration 19: siège pétanque.*

Entretien avec le directeur du siège, M.  
Charles Gonzalez.

### Rôle, horaires et fréquentation



De loin la plus ancienne activité de la place et ses alentours, le siège existe depuis 60 ans. Il a connu les champs, puis l'ancien cinéma à l'époque dans les bâtiments du centre culturel et plus tard l'apparition des autres activités... Autrefois les fêtes de village avaient lieu sur le parking et le marché y était présent également. Fréquenté exclusivement par des ramonvillois, ce boulodrome brasse une population caractéristique qui contribue fortement à la touche rassurante et nostalgique de la place : une moyenne d'âge aux alentours de 70 ans et un succès qui n'en démord pas. La très large majorité des adhérents viennent en voiture. Le parking est essentiel à la survie de l'activité qui lors des concours peut se voir accueillir jusqu'à 200 personnes!

Les adhérents étant retraités, c'est l'activité de la place la plus active : Tous les après-midi, quelle que soit la saison, ils sont fidèles à leur emplacement.

### Remarques

- ✱ Ils sont à l'initiative de plusieurs événements notamment avec les jeunes : l'an dernier, un concours des 6 à 16 ans a été organisé, ils ont pour cela sablé le parking et cette journée s'est bien déroulée.
- ✱ Est reproché la présence de jeunes qui viennent traverser les terrains, (non délimités) ou qui les « narguent » avec leurs mobylettes. Il est important de respecter les délimitations et donc d'en créer, sinon des « clashes » peuvent survenir, un point également relevé par les gérants du bar pour jeunes et du PIJ.
- ✱ Ils apprécient leur indépendance et semblent tous très attachés à leur emplacement.
- ✱ Après avoir obtenu satisfaction quant à la demande d'arbres pour les zones ombragées, ces derniers souhaiteraient un boulodrome couvert sur la place pour les jours de mauvais temps (bien qu'en possédant déjà un non loin de là).

## 7. École Jean Jaurès (face à la place mais important à prendre en compte)

### Rôle, horaires et fréquentation

Il s'agit d'une école maternelle de trois classes, cette année les effectifs sont de 73 élèves. Les parents amènent leurs enfants majoritairement en voiture.

**HORAIRES : 8h50 – 17h**

Seulement 10 à 15% des parents récupèrent leurs enfants entre 12 et 14h.

### Remarques

- ✱ La plupart des parents se garent devant l'école pour déposer leurs enfants bien que ce soit interdit.

## b. Analyse de l'approche sociale

Sur la place J. Jaurès, il y a un rapport junior/senior intéressant. Les approches sont timides en général, mais c'est chacun sa place et ça peut devenir conflictuel parfois.

Je trouve étrange que ces deux bars de part et d'autre du cinéma distants à peine d'une vingtaine de mètres, l'un pour les boulistes, l'autre pour les jeunes, n'aient strictement aucune interaction entre eux. C'est assez sectaire et les adultes n'y ont pas leur place! A pousser les choses dans ce sens, pourquoi ne pas faire un bar associatif pour les 20-50 ans! D'autant qu'à Ramonville, il n'y a qu'un seul bar, ce qui semble assez peu pour 12 000 habitants.



*Illustration 20: Des rapports parfois conflictuels entre junior et senior*

En face, il y a les tout petits de l'école : Où vont-ils jouer? Les voitures à perte de vue sur la place en sortant de l'école semblent loin d'alimenter l'imaginaire des enfants qui ne seraient sûrement pas contre, comme le demandent leurs parents, aller se défouler sur un petit coin de nature avec quelques jeux, loin des pots d'échappement!



Il y a bien un parc derrière Marnac, mais toujours déserté par les petits, ponctuellement squatté par des jeunes. Quant à l'emplacement et l'état des « jeux »...

*Illustration 21: aire de "jeux" ramonvilloise*

Il y a aussi et depuis peu une belle pelouse arborée étrangement avec ces quelques arbres alignés derrière la médiathèque qui donne sur la RN : désert également... Peut-être y a-t-il des questions à se poser quant aux emplacements de ces espaces de nature censés amener convivialité lieux de rencontre en ville...



*Illustration 22: terrain entre les services et la RN, derrière les buttes*

Il y a des choses à faire, c'est certain, mais dès qu'il s'agit de toucher au parking, une crainte envahit les gérants des diverses activités : Ce parking est très utile et pour tous! En plus les horaires de fréquentation des activités se complètent fort bien : Tandis que les boulistes et les férus de lecture garent leur voiture l'après-midi, le bar et le cinéma récupèrent les places en soirée. Un petit parking bien pratique donc, laissant quand il le faut place aux festivités de rue, aux parents d'élèves, le tout dans la gratuité et une facilité d'accès certaine.

Et puis, il faut bien l'avouer, ce parking m'a été bien utile durant mon projet.

Pourtant personne ne réproche l'idée d'un peu de nature en ville. Surtout pas les habitants les plus proches de Marnac, vivant dans des tours et des barres avec vue sur un Leader Price et...un parking. La voiture fait décidément partie du décor et la praticité prend encore le pas sur une conception plus



« nature » de l'aménagement. Comment faire entrer la commune dans ce troisième millénaire labellisé « ère verte et durable » sans heurter l'opinion publique?

*Illustration 23: la place Marnac, domaine privé*

### c. Arrêt sur image, les impressions ressenties sur le terrain

Alors que les habitants pourraient échapper au bitume en faisant quelques mètres vers le pôle culturel, les voilà à nouveau confrontés aux voitures.

✚ On ne comprend pas bien le but de la délimitation de l'espace créé notamment par ces gros bacs de ciment censés contenir des fleurs. Cela ne met pas la place en valeur et celle-ci manque de lisibilité.



*Illustration 24: une délimitation de l'espace sur la place étrange*

✚ Du côté des terrains de pétanque, la vue sur la maison en arrière-plan contraste avec les bâtiments de la place. Il est apparu que le terrain sur lequel est implanté cette maison est un emplacement réservé de la commune. En récupérant cet espace, il y aurait de quoi améliorer réellement la place, en utilisant par exemple le bâti pour en faire un bar (demandé par tous). Il semble que la récupération du terrain soit actuellement en cours de discussion. D'autre part, la disposition des bancs et des arbres réservés aux boulistes me semble pouvoir mériter un réaménagement.



*Illustration 25: terrains de pétanque et propriété privée*

✚ C'est peut-être encore vu du ciel que l'aménagement de cette place semble le plus étrange : l'orientation des bâtiments ne me semble pas anodine, il semble que les architectes aient pris parti pour une sorte de « cour » intérieure et en prolongeant les lignes directrices des deux entrées principales on trouve le centre d'un demi-cercle d'où l'on pourrait donner une dynamique intéressante à la place.

On peut ainsi dégager deux zones remarquables :

La plus grande ellipse qui à mon sens devrait faire place à la nature en ville, et une ellipse plus petite où se rejoignent les entrées imposantes et esthétiques des bâtiments qui font le cachet de la place (médiathèque et cinéma). Ici on pourrait peut-être rappeler l'aspect architectural ainsi que le caractère culturel de la place à travers une œuvre artistique.



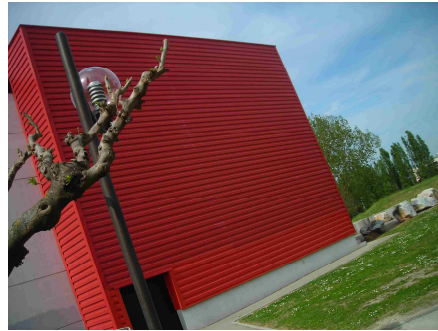
*Illustration 26: Projections de l'orientation architecturale des bâtiments*

✚ Dans les photos prises des bâtiments précédents, on remarquera le prestance de l'architecture de la médiathèque et du cinéma se faisant « face ». En effet, les bâtiments et leurs entrées sont assez esthétiques, c'est du moins un point de vue personnel partagé avec de nombreux ramonvillois. Il peut donc sembler dommage que le parking prenne le devant sur ces architectures originales, d'autant que celles-ci se font plutôt rares dans la commune .

✚ Quand on traverse depuis la RN, la vue qui s'offre à nous est peu agréable : l'arrière des bâtiments est détérioré notamment à l'arrière du PIJ et la salle derrière le centre culturel ressemble à un magasin tape à l'oeil et ne s'inscrit pas dans le paysage.



*Illustration 27 : Derrière le PIJ*



*Illustration 27: Salle derrière le centre culturel*

✚ Enfin, niveler les buttes imposantes et remplacer tout cet espace par des places de parking ne me semblerait pas faire outrage au paysage.



*Illustration 28: Espace Jaurès vu depuis la sortie RN vers Ramonville*

#### d. Contraintes actuelles à prendre en compte dans le futur aménagement

##### Problèmes liés à la circulation

On peut relever des zones à risque dues à la circulation : Ce sont les routes les plus empruntées par les voitures, mais également par les piétons et les deux roues! Il peut paraître impensable d'avoir de telles routes si près d'un pôle culturel, d'un collège, d'équipements sportifs... L'idéal serait de rendre ces zones piétonnes.

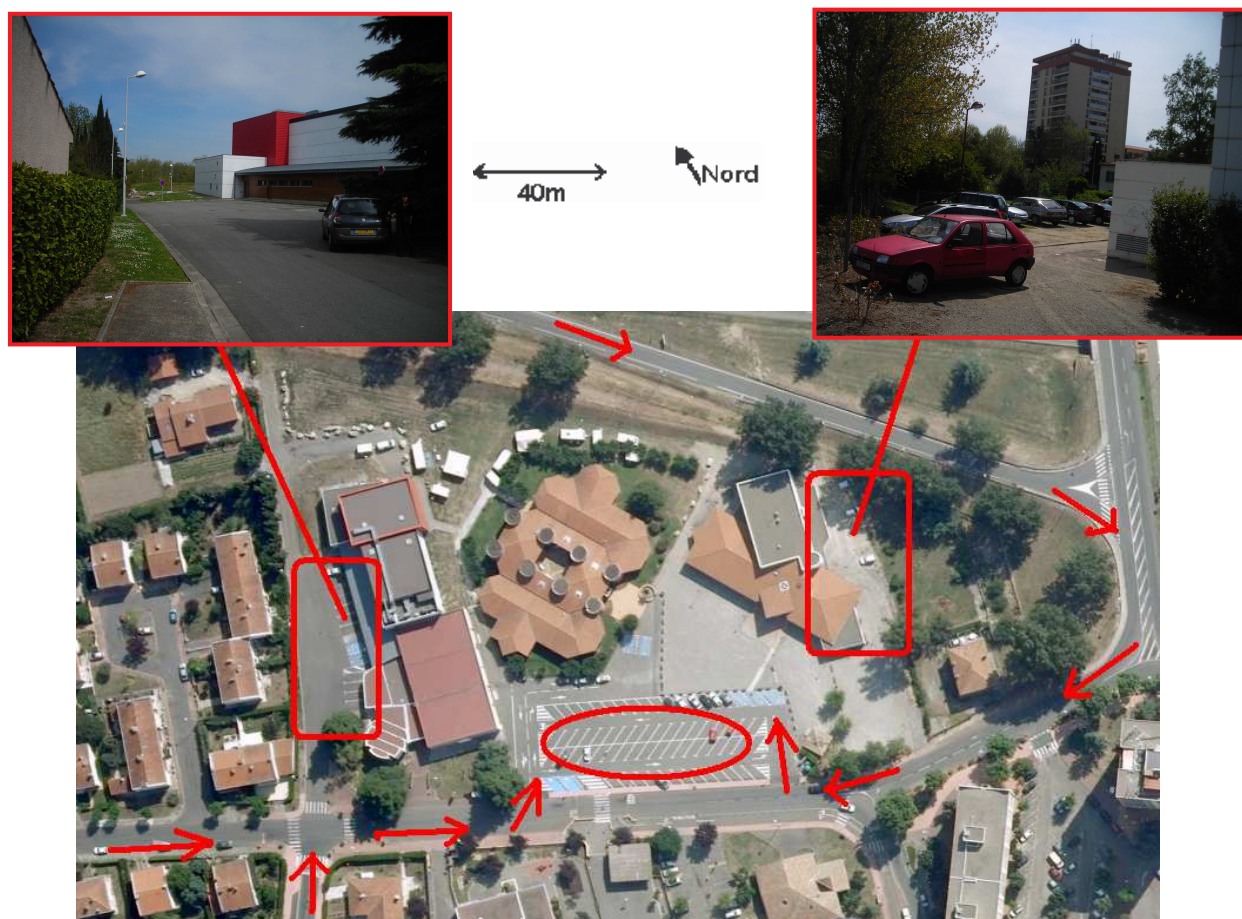
Avant la création de ce passage pour les collégiens traversant la RN, la situation représentait un danger majeur et une erreur dans l'aménagement du territoire. En effet, bon nombre de jeunes s'amusaient (parfois par nécessité) à traverser la voie en courant, alors que la vitesse moyenne des automobilistes s'élevait à 90 km/h avec une densité du trafic routier très importante! A présent, les feux ont réduit considérablement ce danger, obligeant les voitures à s'arrêter et désormais une limitation de vitesse à 50km/h a été instaurée. Mais la situation reste complexe pour les piétons : Avec l'ajout du TCSP, les collégiens ont désormais 5 voies à traverser, avec à chaque terre-plein -trop étroit!- des feux et une attente fort longue. Résultat, on a tendance à traverser sans respecter les feux.



*Illustration 29: traversée de la RN à vélo et contournement du passage piéton*

## Contraintes liées au stationnement

- Remarquons la présence de deux parking de part et d'autre de la place : ceux-ci sont assez peu utilisés de part notamment l'absence de signalétique mais aussi car par facilité d'accès on se gare sur le parking central.



*Illustration 30: parkings existants et circulation actuelle*

D'après les données obtenues par les divers gérants des activités se recoupant avec des observations sur le terrain, on peut établir une moyenne du nombre de voitures sur la place à un instant  $t$  dans la journée mais aussi savoir approximativement pour quelles activités sont présentes ces voitures. Ainsi, on détermine les besoins de la place : combien de places, quelle accessibilité, mais aussi et surtout, quelle circulation adopter car les possibilités sont nombreuses et il faudra faire des compromis.

### ○ Approximations :

A l'école **J. Jaurès**, il y a 73 élèves, et a priori 1 enfant en bas âge par famille scolarisé en maternelle. Admettons que 90% viennent en voiture soit 66 élèves accompagnés en voiture. Mettons 1,5 enfant par voiture en incluant le covoiturage, on obtient environ 44 voitures qui viennent pour 8h50 puis pour 17h. À midi et 14h, seuls 10% de ce total récupèrent leurs enfants soit 5 voitures. Pour tous ces usagers, le temps moyen de stationnement est estimé à 10 mn.

Pour le **cinéma**, il peut atteindre une affluence record de 220 personnes. Étant donné que c'est le soir, supposons 100% des personnes en voiture. Approximons le nombre de personnes par voiture à 2,5. Cela nous fait environ 90 places de parking nécessaires, mais ceci reste un maximum qui se vérifie car le parking actuel de 70 places est rarement plein.

Pour le **centre culturel**, même calcul que pour le cinéma les soirs de spectacles. Pour toute autre utilisation, le temps de stationnement est estimé à 10mn pour le ramassage des enfants participants aux cours de musique, de théâtre ou de danse, les effectifs sont inférieurs à 20, la plupart sont des adolescents, la moitié viennent en deux roues soit une estimation de 10 voitures au maximum.

pour la **médiathèque**, on a vu lors de l'entretien que 35% venaient à pied ou à vélo. La fréquentation est assez homogène, le temps de stationnement est estimé de 1 à 3h on peut estimer à 20 le nombre de voitures en stationnement pour cette activité, au maximum.

pour les **services jeunes**, regroupant le bar et le **PIJ**, la plupart des jeunes ne viennent pas en voiture, peu se font déposer, quoiqu'il en soit le temps de stationnement est inférieur à 5mn. Supposons un maximum de 10 voitures pendant les heures d'ouvertures.

Pour le **siège pétanque**, 80% viennent en voiture, les effectifs peuvent atteindre 40 boulistes, soit environ 30 voitures mais en dehors des plages horaires précédemment décrites.

*Le stationnement côté centre culturel et école :*

| Centre culturel                                                       | Ecole                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
|                                                                       | 8h50 - Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 44 |
| 10h - Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 10 |                                                                        |
|                                                                       | 12h - Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 5   |
| 14h - Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 10 | 14h - Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 5   |
|                                                                       | 17h - Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 44  |
| 18h - Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 10 |                                                                        |
| 20h - Temps d'utilisation de la place : 1h30 à 3h<br>Nb voitures : 90 |                                                                        |

Au final, un trafic assez dense pour des temps de stationnement très faibles (sauf spectacles) . Mais dans l'ensemble ça se répartit assez bien. Il faudra donc privilégier l'étude du plan de circulation par rapport au plan de stationnement et prévoir suffisamment d'espaces, des voies de retournement... plus que le nombre de place en lui même. Sans compter la présence des véhicules lourds derrière le centre culturel, présents uniquement lors des spectacles.

On veillera à atteindre tout de même un nombre de place proche de 90 dans l'idéal incluant places handicapées et zone de manœuvre des véhicules lourds.

Le stationnement côté médiathèque, cinéma, services pour les jeunes et boulistes :

| médiathèque                                                                                                            | cinéma                                                                    | Services jeunes                                                           | Siège pétanque                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| 9h 12h - Temps d'utilisation de la place : 1 à 3h<br>Nb voitures : 20, médiathèque et services pour les jeunes compris |                                                                           |                                                                           |                                                                           |
| 14h 18h - Temps d'utilisation de la place : 1 à 3h<br>Nb voitures : 20                                                 |                                                                           | 14h- Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 0 à 10  | 14h -Temps d'utilisation de la place : environ 3h<br>Nb voitures : 0 à 30 |
|                                                                                                                        | 15h30 - Temps d'utilisation de la place : 1 à 3h<br>Nb voitures : 10 à 50 |                                                                           |                                                                           |
|                                                                                                                        |                                                                           | 16h - Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 0 à 10 |                                                                           |
|                                                                                                                        |                                                                           | 18h - Temps d'utilisation de la place : 5 à 10 mn<br>Nb voitures : 0 à 10 |                                                                           |
|                                                                                                                        | 20h - Temps d'utilisation de la place : 1h30 à 3h<br>Nb voitures : 90     |                                                                           |                                                                           |

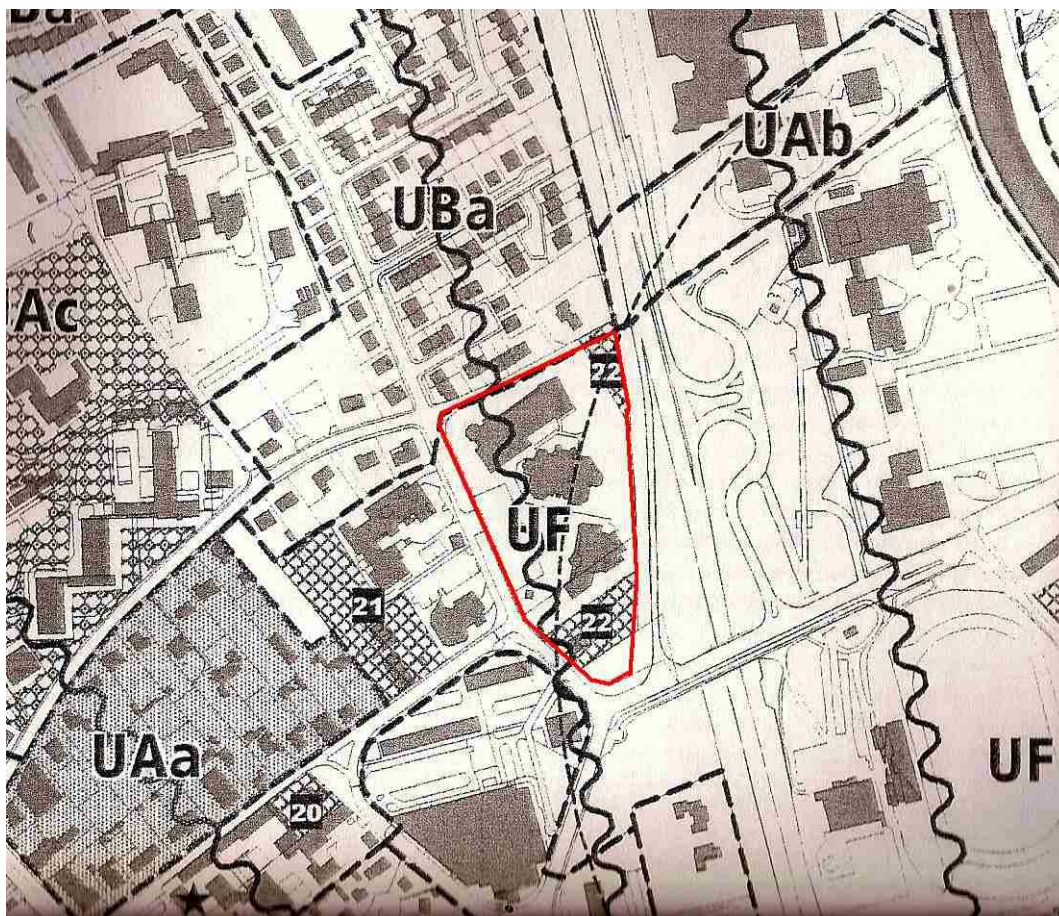
Il pourrait y avoir un souci au niveau du cinéma et boulodrome l'après-midi mais au maximum on atteint 80, 100 avec la médiathèque. Cela dit le parking derrière le centre culturel sera presque toujours vide l'après-midi, et il est très près de la médiathèque, ce qui peut éventuellement résoudre ce problème de manque de place pour les lecteurs.

On essaiera donc d'atteindre 80 places pour ces activités.

✚ On pourra en outre préciser le caractère privé du parking entre l'église et l'école. Ne pas compter dessus, donc, dans notre aménagement.

✚ Le long du centre culturel, rue du Bac, il y a une sortie de propriété privée à prendre en considération

## Contraintes liées à l'appartenance à la zone cadastrale UF



*Illustration 31: extrait du PLU, source : document du service d'Urbanisme*

On est ici dans une zone UF, toute proposition de réaménagement devra respecter le PLU de cette zone. Sur la commune la zone UF représente 7,30% du territoire. La zone recouvre les grands équipements communaux ainsi que ceux d'envergure supra communale:

Est: collège & équipements sportifs

Nord : SDIS & métro

Sud : cimetière & déchetterie

**Centre : hôtel de ville, équipements scolaires et petite enfance, équipements culturels**

Une relecture du PLU concernant cette zone a donc été nécessaire afin de mieux cerner les libertés que l'on pourra prendre quant aux futurs aménagements. Voici donc des extraits pouvant être impliqués lors de la viabilisation de mon projet :

UF1-2 : occupation et utilisation du sol

- installations classées pour la protection de l'environnement autorisées à condition d'être utiles à la vie du quartier

UF3 : conditions de desserte des terrains

- accès aménagés de façon à apporter la moindre gêne à la circulation publique.

- Les caractéristiques de ces accès doivent répondre aux normes minimales en vigueur concernant l'approche des moyens de défense contre l'incendie et de protection civile, le brancardage, la circulation des handicapés moteurs
- les voies doivent avoir une largeur minimum de chaussée de 5 mètres au moins pour les voies à double sens, de 4,50 mètres minimum pour du sens unique -peut évoluer en fonction du caractère de la voie la longueur des voies en impasse ne peut excéder 80 mètres, un dispositif de retournement est obligatoire et doit permettre l'accès à tout véhicule de service.

UF6 : implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques

- 35 m / axe RN pour l'habitat
- 25 m / axe RN pour les équipements

UF8 : plusieurs constructions sur une même propriété

- espace suffisant pour permettre l'entretien des marges d'isolement et des constructions, permettre le passage et le bon fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie, bonnes conditions d'éclairage, de salubrité, de sécurité, etc...

UF10 : hauteur maximale des constructions

- ne pas dépasser 12 mètre de haut
- un traitement architectural en harmonie avec le bâtiment

UF11 : aspect extérieur des constructions et aménagement de leurs abords

- conditions satisfaisantes en matière de salubrité, de commodité, de tranquillité, d'ensoleillement et d'aspect général
- préservation de l'environnement, du caractère, de l'intérêt et de l'harmonie des lieux ou paysages avoisinants (sites naturels, urbains, perspectives monumentales...), nature du village existant et caractère de la région
- recherche d'une certaine unité de style, de forme, de volume, de proportions de matériaux, de couleurs
- décrochements architecturaux dans les façades autorisés (loggias, balcons...)
- béton coffré autorisé, imitation matériaux - fausse pierre, moellons, fausse brique, colombages - interdite
- toitures terrasses et verrières autorisées pour les bâtiments publics

UF12 : Obligations imposées en matière de réalisation d'aires de stationnement

- aires suffisantes pour assurer le stationnement et l'évolution des véhicules de livraison et de service pour toutes les fonctions sauf celles d'habitation
- pour tout équipement public ou d'intérêt collectif, des emplacements suffisants seront réalisés de manière à être accessibles et sur des emplacements aménagés

UF13 : Obligations imposées en matière de réalisation d'espaces libres, d'aires de jeux, de loisirs et de plantations

- espaces boisés à conserver
- les plantations le long des voies nouvelles doivent s'intégrer dans l'aménagement global de l'emprise de la voie
- aires de stationnement plantées à raison d'un arbre de haute tige pour deux emplacements de voitures

- atténuer le caractère utilitaire du stationnement en offrant une large part à l'ornementation, arbres, jardinières, mobilier de repos et tous ornements pouvant constituer des éléments de rupture
- espaces extérieurs dessinés et composés en harmonie avec les architectures limitrophes dont ils sont le prolongement

### Contraintes liées à la population

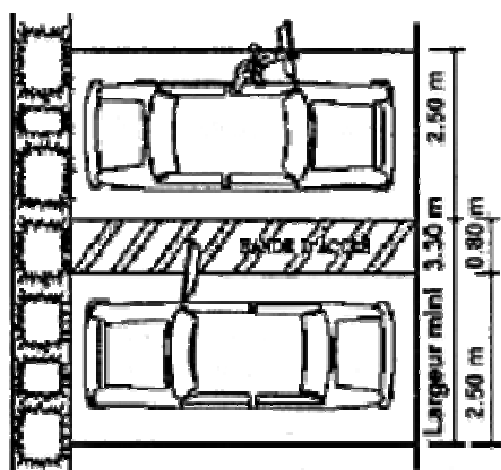
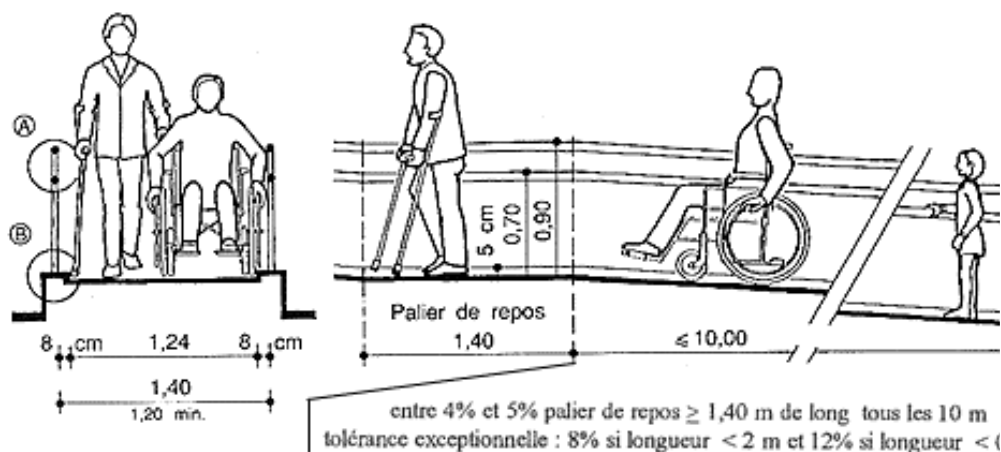
- Un arrêté préfectoral de 1978, qui reprend les dispositions de la loi au niveau national, interdit la consommation d'alcool à moins de 40 mètres d'une église, d'une école, d'un cimetière ou d'une prison dans les villes de moins de 10.000 habitants.
- Le terrain de jeux pour enfants devra être aux normes de sécurité : NF EN 1177 - revêtements de surface d'aire de jeux absorbant l'impact et barrières.-
- En raison de l'activité pétanque, il faudra conserver un espace libre suffisant, la présence de pelouse ne convenant pas à leur activité.
- Les jeunes jouent au football devant le PIJ et l'aquiboniste. Il faudra donc réserver un emplacement assez conséquent à leur égard tout en sachant que la commune possède de vrais stades et que le pôle culturel n'a pas cette vocation première : il ne s'agit donc pas de créer un « vrai » grand terrain sur la place, mais de conserver un espace que l'on préférera clôturé. D'une part pour des raisons de sécurité (ballon sur la route) mais aussi afin d'éviter d'éventuels conflits avec les boulistes, les passants ou les jeunes enfants qui pourraient être gênés par l'ampleur que prennent parfois ces activités sportives.
- Le terrain sur lequel se trouve cette maison est un emplacement réservé de la commune. Elle est actuellement habitée. Cela pose problème pour relier Marnac à Jaurès comme il était souhaitable dans l'idéal. En effet la localisation de cette propriété fait obstacle au chemin du mail vert que j'envisage. Voici une vue de cette propriété prise depuis Marnac :

*Illustration 32: Un terrain à préempter*



- Il faut rappeler que Ramonville est une ville particulièrement adaptée aux handicapés. La présence de places de parking G.I.G/G.I.C est et doit rester au plus proche et au plus accessible de chacune des activités. L'accessibilité aux allées piétonnes via les trottoirs se doit de respecter les normes spécifiques adaptées aux handicapés.

*Illustration 33: Normes techniques d'accessibilité aux handicapés, source: <http://alize3.finances.gouv.fr/>*



Les places de stationnement doivent être accessibles aux personnes circulant en fauteuil roulant dans les installations recevant du public. La bande d'accès latérale doit avoir une largeur de 0,80 m sans que la largeur totale de l'emplacement soit inférieure à 3,30 m.

*Illustration 34: Normes techniques d'accessibilité aux handicapés, source: <http://alize3.finances.gouv.fr/>*

### Contraintes liées aux plantations

- Respecter une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2m de haut et une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur.  
(- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.  
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la cîme.)
- **Dans les virages.**  
Côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser 3m de hauteur, sur une longueur de 30 m de chaque côté de la courbe. - Les arbres à moins de 4 m du bord ne peuvent dépasser la hauteur de 3 m sur une longueur de 30 m des deux côtés de la courbe.
- **Route nationale ou départementale distance imposées.**  
Sauf arrêté préfectoral ou règlement de voirie :
  - 6 m pour les arbres
  - 2 m pour les haies.
- **A un carrefour**
  - Les arbres ne doivent pas dépasser la hauteur de 3 m dans un rayon de 50 m à partir du centre du carrefour.
  - Les haies ne doivent pas dépasser la hauteur de 1 m par rapport au niveau de la chaussée et sur une longueur de 50 m à partir du centre du carrefour.

## V. Le pôle culturel repensé au cœur du futur axe de centralité : La place Jean Jaurès, aménagée en pôle d'accueil

Mon objectif est de faire évoluer le pôle culturel pour qu'il s'inscrive au mieux dans le futur axe de centralité, de commencer à repenser ce qui pose réellement problème et préparer le terrain pour un avenir sans voitures côté cœur de la ville. Mais cela doit se faire progressivement afin de tenir compte des besoins actuels. Le fonctionnement de la place et son accessibilité de manière à assurer bien-être et sécurité pour les piétons sera le fil rouge de ces propositions d'aménagements.

De manière générale, le diagnostic nous a mené à la conclusion suivante : Il faut délocaliser le parking actuel derrière les équipements afin de faire place aux objectifs avancés dans notre futur mail vert. On fera ainsi de la place un lieu de pose et de rencontre agrémenté de verdure, facilement et agréablement accessible à pied depuis Marnac.

### a. Cheminement piéton : partir d'un modèle existant pour mailler la place et se connecter avec le mail vert vers Marnac

Les chemins piétonniers délimiteront la place, les différents espaces et mèneront aux différentes activités. La largeur des allées sera toujours supérieure ou égale à 1m40 et ne présentera aucun obstacle pour les handicapés.



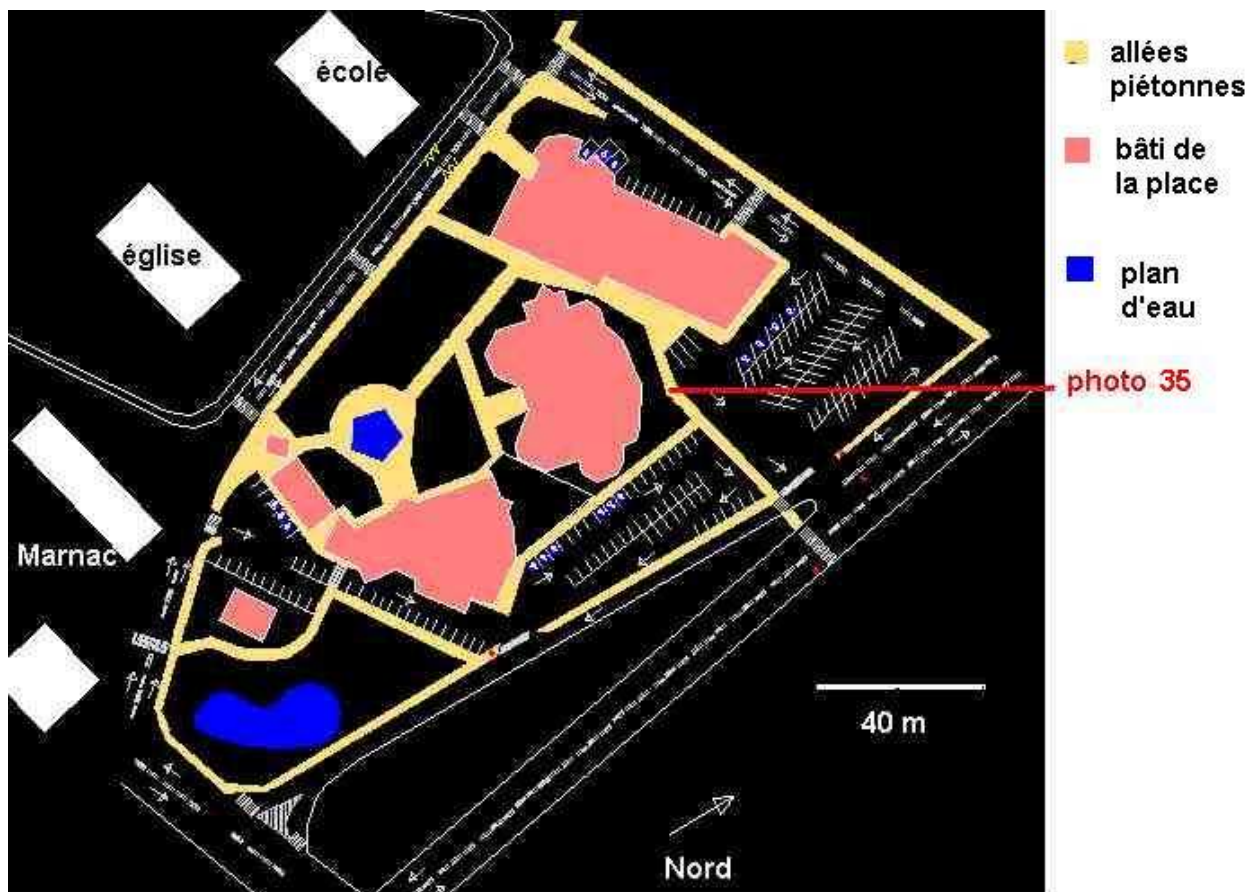
*Illustration 35: Une allée piétonne préexistante derrière la médiathèque*

Depuis la création datant de quelques mois du passage piéton sur la RN (arrière plan), cette zone a été réaménagée. Je conserverai donc ces allées récentes dont la qualité me semble satisfaisante : sol adapté aux fauteuils roulants et s'inscrivant parfaitement dans l'aménagement que je souhaite pour la place. C'est donc dans un souci de continuité de ces allées que définirai mon cheminement piéton.



*Illustration 36:*

*Faire de ces routes des allées piétonnes (cour intérieure)*



**Cheminement piéton à construire sur le modèle de l'illustration 35**

**Réalisation : Oriane Delaroche**

*Illustration 37: Allées piétonnes ( sur Autocad)*



Afin de garantir une sécurité le long de ces allées, des passages piétons seront ajoutés :

- côté Marnac et derrière le cinéma pour faire le lien avec le mail vert,
  - devant la cour intérieure le long de la voie Pompidou qui devrait voir son nombre de voitures diminuer au moins dans le sens Nord Sud en raison des sorties de parkings côté RN,
  - côté centre culturel (en haut)
- ainsi que des barrières pour toutes les zones à risque (limite route/lieu de pose) : aire de jeu, partie Sud...

## b. Emplacements, dimensions et visualisation des aménagements

Dans un souci de lisibilité au niveau des plans, nous traiterons l'aménagement paysager plus en détail dans la partie b et pour mieux détailler les aménagements, on séparera le réaménagement de l'îlot en trois zones :

- aménagement du nouveau parking et nouvelle circulation
- aménagement de la cour intérieure
- aménagement de la partie Sud (basé sur l'hypothèse du rachat de la propriété immédiate)

Pour ces trois lieux, des panneaux indicatifs seront ajoutés en bordure des chemins piétonniers et des rues.

### Zone des nouveaux parkings

Le parking actuel compte 72 places dont 5 handicapées (et mesure 25 par 75 mètres en comptant la route autour). Ce sont donc 72 places (au minimum car d'après les sondages ça peut dépasser de beaucoup, (cf nb places de cinéma) à déplacer le long de la RN.

Globalement, il y aurait approximativement de quoi mettre trois fois le parking central actuel derrière les bâtiments le long de la RN (en incluant l'aire entre la sortie et la RN). C'est une potentialité non négligeable sachant qu'elle pourrait permettre de réduire le nombre de places de parking place Marnac. Mais ça ne me semble pas utile de créer autant de places de parking à l'heure actuelle. On conservera ici la délimitation déjà présente de la sortie de la RN.

Enfin, la voiture ayant encore du succès, il faut garder en tête que l'avenir est aux transports en communs (la place est déjà desservie par deux bus et le métro désormais) et au vélo, il n'est donc pas nécessaire de surdimensionner ce parking.

Notre but : -désengorger au maximum la voie Pompidou

- ralentir les voitures côté RN afin de rendre moins dangereuse la traversée des collégiens
- limiter le stationnement anarchique devant l'école

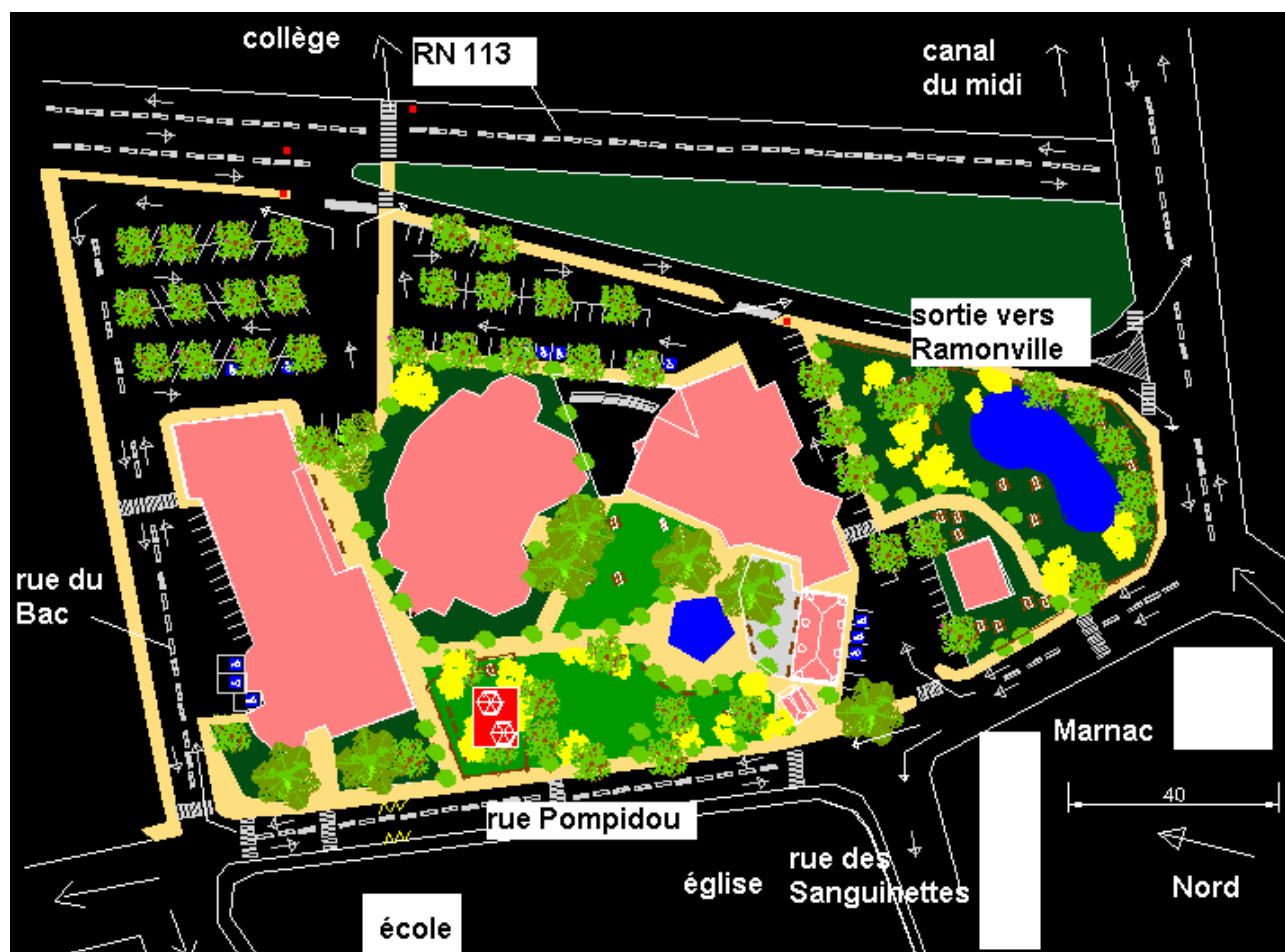
Les impératifs :

- conserver l'emplacement de l'arrêt de bus et sa ligne
- conserver des accès pratiques pour les véhicules de services
- conserver des places de parking G.I.G/G.I.C à proximité des activités et prévoir des accès pratiques pour les handicapés
- conserver la voie piétonne perpendiculaire à la RN et ne pas y ajouter de voie supplémentaire à traverser
- conserver l'entrée rue du Bac vers le parking du centre culturel car il servira désormais non seulement pour le centre mais aussi pour l'école
- puisque le parking du centre culturel servira beaucoup plus et ce tous les jours, prévoir un dispositif de retournement conséquent

Les propositions :

Si au départ on pouvait envisager un seul grand parking, il s'avère, en tenant compte des notes précédentes, qu'il vaut mieux scinder le parking en deux.

En effet, nous avons la chance d'avoir, de part et d'autre de l'allée piétonne, des services qui ont des demandes en places de parking qui s'auto-régulent. Ainsi on ne créera pas d'obstacle supplémentaire au passage des collégiens depuis la RN qui rendrait ainsi encore plus complexe cet axe piétonnier. Les accès aux deux parkings se feront de part et d'autre de la voie Pompidou, par l'intérieur de Ramonville donc. Ce choix a été fait dans un souci de praticité pour les habitants, et pour ne pas rajouter d'obstacles à la traversée des collégiens.



**Circulation générale autour de la place et en terme d'accessibilité aux différents parkings**

*Illustration 38 : Nouvelle circulation*

Les buttes, moins utiles à la limitation du bruit depuis que la vitesse est limitée, seront nivelées pour réaliser le parking ici même et permettre la sortie des véhicules sur la voie à droite.

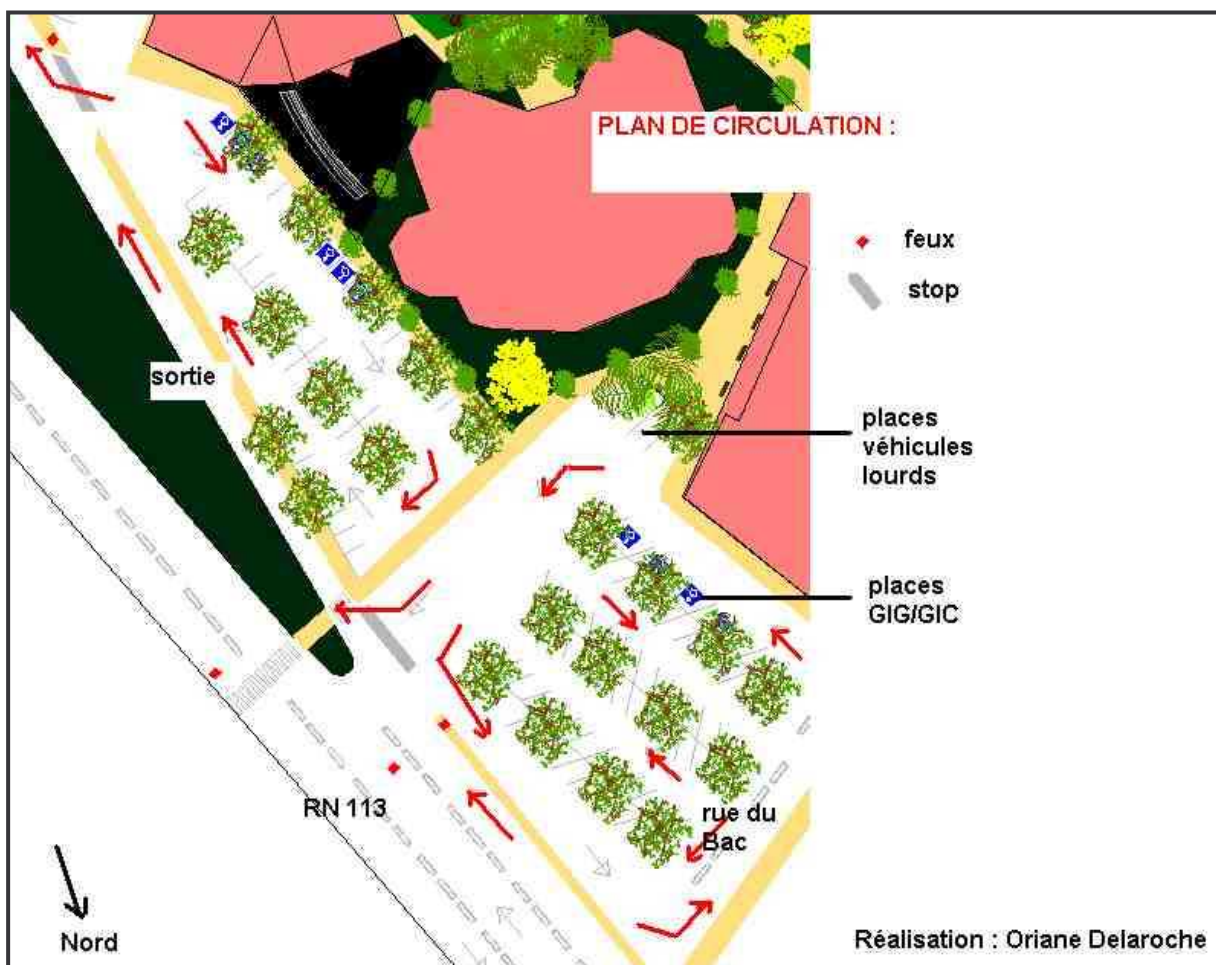
*Illustration 39: Les buttes : un espace à se réapproprier*



Afin de désengorger tout de même la circulation sur la rue Pompidou, une sortie pour chaque parking sera possible donnant sur la voie de sortie de la RN et re-rentrant ainsi dans Ramonville.

Le parking de gauche aura deux sorties possibles : une voie de retournement (on fera le tour du parking) pratique pour l'école et les véhicules de services par exemple mais aussi une sortie côté RN pour désengorger la voie Pompidou.

Le parking de droite n'aura qu'une sortie côté RN : Il sera entièrement en sens unique par économie d'espace.



Le nombre de places ainsi obtenu est de 85 places côté cinéma et 90 côté centre culturel, cela répond donc aux prévisions de stationnement évoquées précédemment.

- de couper la vue sur le parking derrière

*Illustration 41: Exemple de gradins*

## Aménagement de la cour intérieure

D'une manière générale, si l'on enlève les voitures de la cour intérieure, c'est pour créer un dégagement, un lieu de pose, de rencontre qui manque à notre axe de centralité. Il ne s'agit donc pas d'étouffer la place en y ajoutant du mobilier urbain à l'excès mais de mettre en valeur les bâtiments, leur orientation architecturale et les activités. On veillera donc à conserver au mieux l'espace libre en l'agrémentant de verdure et en tenant compte également des réalités actuelles et des demandes de chacun.

✚ Pour les plus petits, il serait bien d'aménager une aire de jeu à l'abri des voitures et de préférence non loin de leur école. Pour limiter les coûts, on pourrait récupérer les 3 jeux inutilisés en face de Marnac : ces derniers ne sont que très rarement utilisés car ils sont proches de la route et des jeunes « squattent » le terrain. On y retrouve régulièrement des bouteilles de verre et des débris potentiellement dangereux. Il suffirait donc d'investir dans des sols synthétiques pour aire de jeu, d'ajouter éventuellement un toboggan, et de délimiter le terrain avec des barrières de sécurité aux normes. que l'on pourrait dans un souci d'esthétisme en bois par exemple (cf. plan autocad).

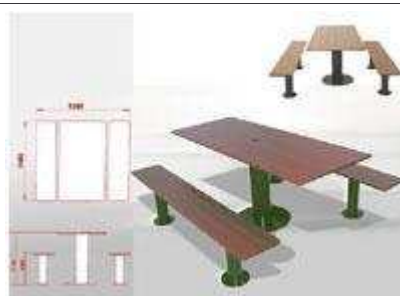
|                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p><i>Illustration 42: source : techni-contact.com</i></p>                                              | <p style="text-align: center;"><b><u>BARRIERE</u></b></p> <p>1500*70*100 (mm)</p> <p>Structure en acier métallisé peint, tous coloris RAL disponibles.</p> <p>Lisse:<br/>compact</p>  <p><i>Illustration 43: Barrière sécurité, source: techni-contact.com</i></p> |  <p><i>Illustration 44: source : techni-contact.com</i></p>                                                              |
| <p><b><u>SOLS AIRE DE JEU</u></b></p> <p>Apte à garantir la conformité des sols des aires de jeux à la norme européenne EN 1177.</p> <p>Formé par des fibres en gomme et polyuréthane.</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <p><b><u>TOURELLE DE JEU POUR ENFANT</u></b></p> <p>Tranche d'age <b>2-12</b><br/> Hauteur de chute 150 cm<br/> Encombrement maximum 249x405x230h cm<br/> Espace minimum 755x548 cm<br/> Longueur cm 326</p> |

✚ Pour les adolescents, deux tables de ping pong en pierre peuvent être ajoutées à proximité de l'aquoboniste (un revêtement rouge rappelant la couleur des briques des colonnes). Il faudrait aussi ajouter un terrain multisport urbain (22m par 11), l'avantage étant une diversité de jeux (hand, basket, foot, volley, badminton...) dans un espace minimal. Les grilles éviteront que la balle n'aille provoquer de conflits sur les terrains des boulistes et délimitera l'espace. Celui-ci sera au milieu de l'ancien parking, entouré d'arbres à haute tige. Le manque d'esthétisme sera masqué par un environnement arboré et des plantes grimpantes (glycine).

✚ Trois tables seront réparties devant la médiathèque pouvant faire office de lieu de lecture, deux dans l'aire pour enfants créeront un lieu de pose et de rencontre pour les parents et deux entre les boulistes et le terrain pour les adolescents pourront potentiellement être utiles aux uns et aux autres, prémices d'un lieu de rencontre junior-senior.



*Illustration 45: table de ping pong, source : techni-contact.com.*



*Illustration 46: tables extérieur, source : techni-contact.com*



*Illustration 47: mini terrain multisport urbain, source : archiexpo.fr*

- Installation simple
- Inaltérable et robuste 153\*275\*(77) cm
- Surface lisse et angles arrondis

Certifié "ISO 14001" Respect de l'environnement et sécurité", ce stratifié décoratif à haute résistance se révèle en tant que matériau d'excellence. Issu d'un mélange homogène de papier kraft recyclé et de résine phénolique, il se distingue comme une sérieuse alternative au bois exotique et résineux. De ce fait, il contribue également au développement durable.

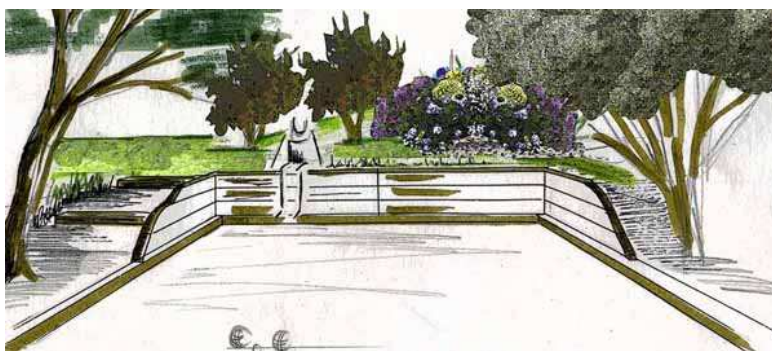
- Frontons multiactivités (basket ball, football, handball...)
- Bancs en acier galvanisé pour l'accueil des spectateurs et le repos des pratiquants
- Entrées assis-debout & anti-cycle
- Coques de fixation anti-vibration en aluminium
- Conception ultra résistante et très sécurisante
- Garantie 15 ans

✚ Pour la zone résultant de l'intersection des projections des entrées médiathèque et cinéma, il semblerait intéressant de créer un rappel avec une oeuvre originale qui accentuerait le caractère culturel de la place. Il faut aussi prendre en compte l'absence de fontaine à Ramonville. C'est dommage car cela peut faire un rappel de la présence du canal tout proche et contribuer à « rafraîchir » la place les jours de grande chaleur. Il faut cependant rester modeste sur les dimensions, la place n'étant pas immense. Faire quelque chose d'assez contemporain au vu des architectures alentour et qui rappelle pourquoi pas un aspect, une caractéristique de la commune. Voici un exemple de réalisation récente sur Niort d'un jeune sculpteur. Avec des proportions moindres, on pourrait imaginer quelque chose dans cet esprit à la fois tendre jeune et donnant une dynamique à la place. Cela s'adapterait au caractère culturel et de détente de la place. Il est aussi possible de se limiter à une simple fontaine dans un souci financier.

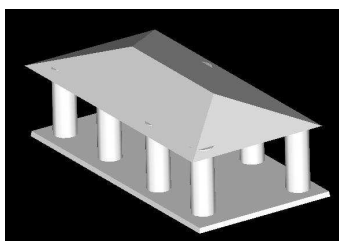


*Illustration 48: fontaine, source : blogspot.com*

✚ Les boulistes tiennent à leur emplacement plein de souvenirs mais aussi à leurs délimitations : le problème, c'eux que eux les connaissent, mais pas les autres usagers! Il s'agira donc de définir des limites à travers un aménagement paysager où la verdure y trouvera toute sa place en évitant bien sûr de délocaliser leur emplacement. Cela permettra à la fois de fournir à ce lieu une zone d'ombre aux boulistes mais aussi de lui donner un caractère plus convivial et une atmosphère plus intimiste et paisible.



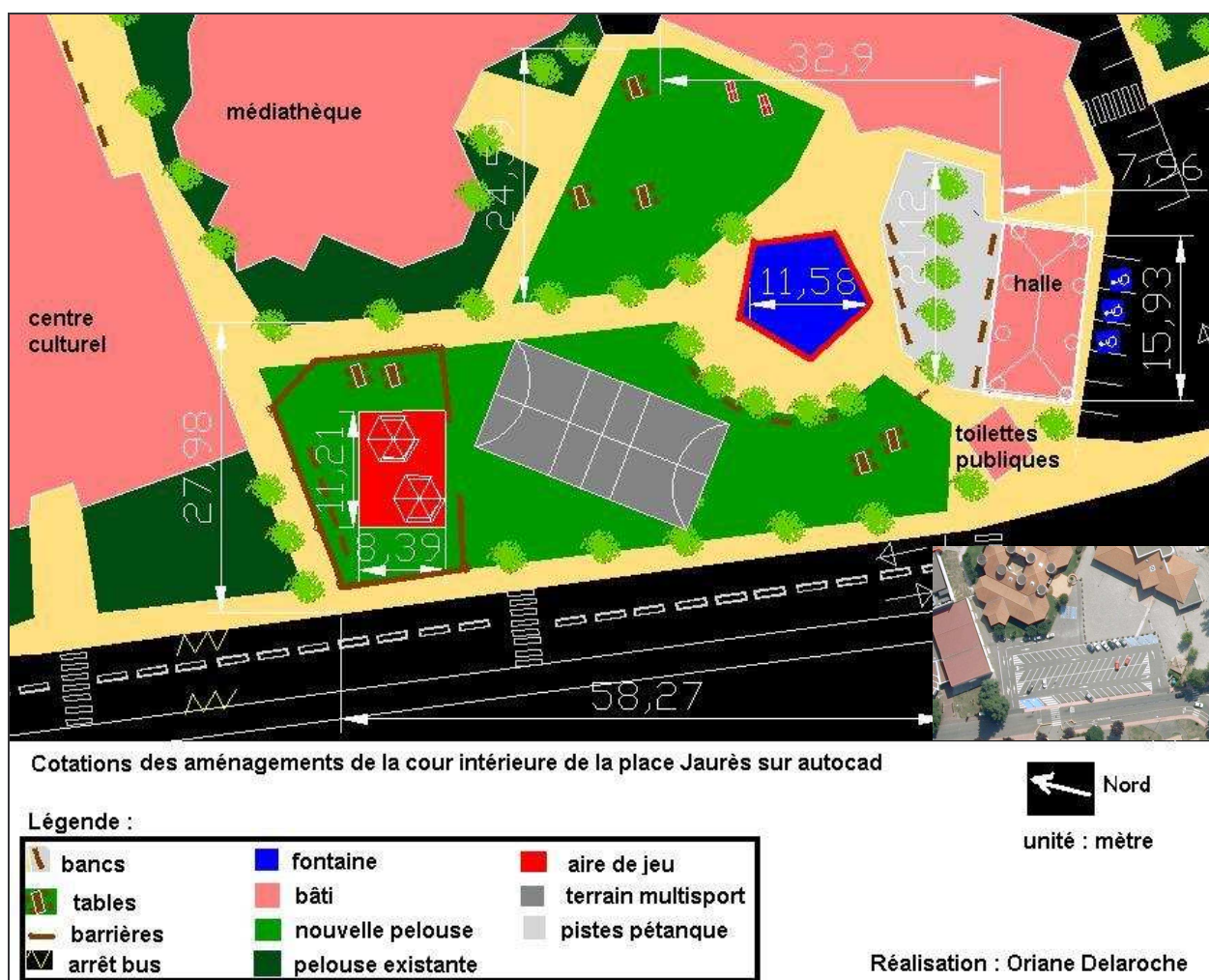
*Illustration 49: Exemple de bouldrome bien délimité, source : site néopaysages*



Le diagnostic fait également état du souhait d'un bouldrome couvert. Etant donné qu'il en existe déjà un vers le pôle sportif et au vu du climat toulousain, cela ne semble pas impératif. Il pourrait être cependant intéressant de penser une sorte de halle couverte mais ouverte avec des colonnes, dans le style du cinéma, idéal alors pour les jours de canicule ou de faible pluie (cf. croquis autocad). On veillera à placer cet espace couvert à proximité des pistes de

boule en plein air pour limiter les déplacements. Cette halle pourrait au-delà de cet usage être bénéfique à tous et donner lieu à des repas de quartiers ou servir à d'autres événement...

Pour ce boulodrome ouvert (halle), les dimensions d'un terrain sont d'environ 3 m par 12 d'après différents sites. On pourra construire un boulodrome d'environ 8m par 16, obtenant ainsi au moins deux terrains couverts, ce devrait être suffisant. Ce bâtiment placé entre les toilettes publics et la salle des boulistes fera face à la médiathèque et fermera ainsi l'espace Jaurès, créant une atmosphère plus intimiste. Il servira également de lieu de pose.



*Illustration 50 : Equipement de la cour intérieur (sans la totalité du COS végétal)*

### Aménagement Sud : Liaison avec Marnac en récupérant la propriété privée

Dans un avenir espéré proche, la mairie aura récupéré la propriété privée de la place Jaurès. On va donc en ce qui concerne cette partie Sud de l'îlot, supposer que la mairie a racheté la maison pour pouvoir élaborer une continuité intéressante entre l'axe de centralité et Jaurès. Ici, j'envisage de créer un environnement pour favoriser l'installation d'un bar ou café terrasse, pourquoi pas en réhabilitant l'ancienne maison pour limiter les coûts (distance suffisante de 47m entre l'église et le bar, cf. législation). Un bassin arboré pour se couper du monde automobile et des lieux de pose, se verront participer au nouveau rôle que jouera la place. L'allée reliera ainsi directement Jaurès à Marnac et le COS végétal se verra grandement augmenté et surtout, mis à disposition de la population.

Voici les aménagements qui peuvent être effectués sur cette zone qui aura trois fonctions principales :

- créer un lien entre Marnac et Jaurès
- constituer un grand espace vert qui contrastera avec l'îlot bétonné de Marnac
- un emplacement idéal pour permettre l'implantation d'un café ou d'un bar (50m entre l'église et le futur bar)

la partie encadrée en noir représente la propriété privée à racheter ->

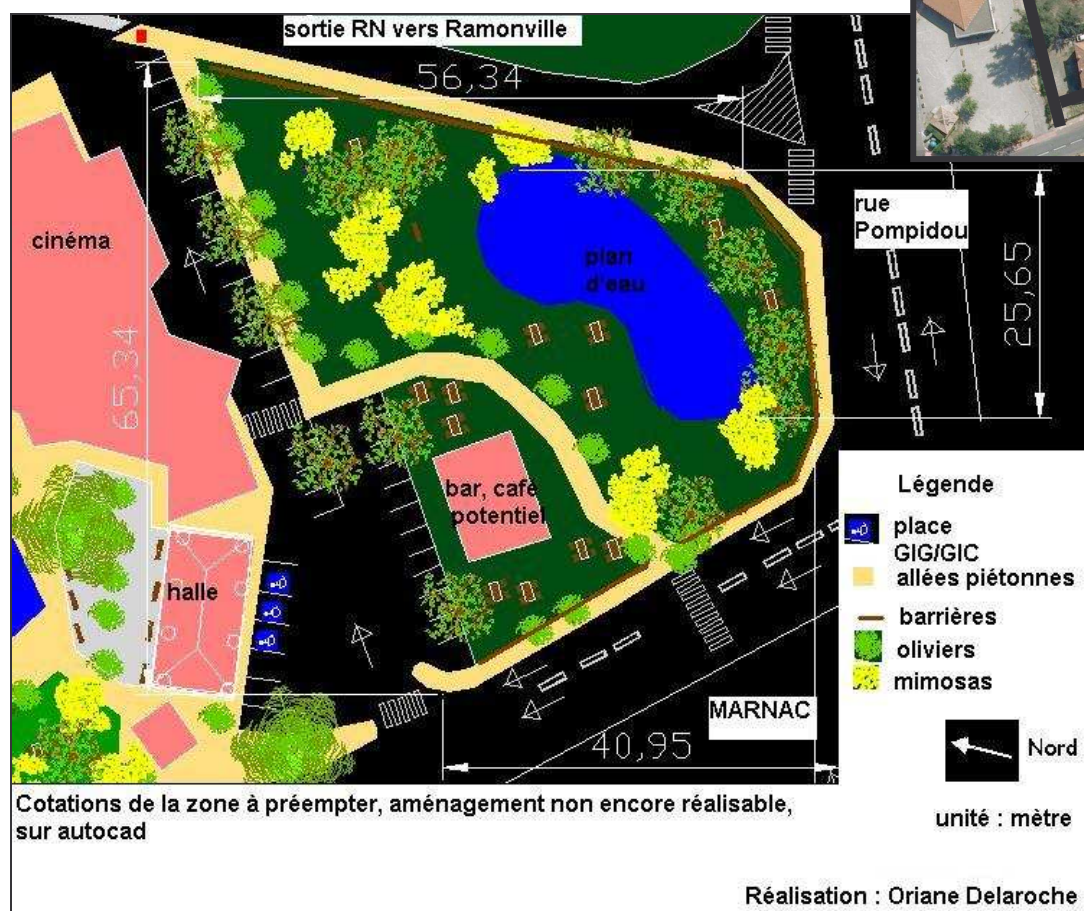


Illustration 51: Aménagement Sud de l'îlot

### c. COS végétal : au-delà de l'espace vert, apporter une ambiance à la place

Ramonville pourtant considérée comme une « ville fleurie » me semble investir plus ou moins dans le même panel d'espèces -platanes, peupliers-. Pourtant les plantes méditerranéennes s'adaptent particulièrement bien dans cette région (et le réchauffement climatique pourra être pris en compte pour le long terme). On pourrait retrouver dans les arbres de haute tige le mimosa, le cyprès d'Italie, différentes espèces de palmiers, oliviers, eucalyptus, pins parasols et comme massifs des lavandes par exemple... Ces plantes donneraient un côté voyage et évasion qu'il serait dommage d'omettre ici. Cumulé à la présence des gradins, de la fontaine et d'un boulodrome « customisé » à l'ambiance de la place, flotterait dans l'air un parfum d'ailleurs : On renforcerait alors ce côté lieu de rencontres, mais aussi de culture et de méditation qui va dans le sens de la vocation de la place.

✚ Il va de soi que les plantes déjà présentes n'ont pas vocation à disparaître. Les plantes de basses tiges, arbres et arbustes autour de la médiathèque et devant le centre culturel, ainsi que ceux de la propriété privée ne seront pas remis en question. Cependant, les mûriers platanes derrière les bâtiments et les platanes côté pétanque se verront déplacés si ils ne peuvent s'intégrer aux futurs aménagements.

✚ Deux zones seront engazonnées :

-L'une au centre, entre la médiathèque, le cinéma et la fontaine sera laissée vide d'arbres à haute tige, ce sera la zone de dégagement mettant en valeur l'architecture des entrées des bâtiments, appuyée par la présence des gradins.

-L'autre zone prendra la place de l'ancien parking, et, outre l'accueil d'équipements pour les enfants et les adolescents, la zone sera entièrement boisée pour créer un lieu de pose ombragé, apporter un peu de nature en ville, se couper de la route Pompidou et clore la place harmonieusement.

✚ Pour le parking comme nous l'indique le PLU, on plantera toutes les deux places un arbre de haute tige en choisissant une variété qui ne s'étend pas et qui ne risque pas de soulever le sol à cause de ses racines. Il faudra une variété qui crée de vastes zones ombragées pour la période estivale. L'arbre à soie 'Ombrella' pourrait faire l'affaire : la partie aérienne créant de l'ombre jusqu'à 8m d'envergure.

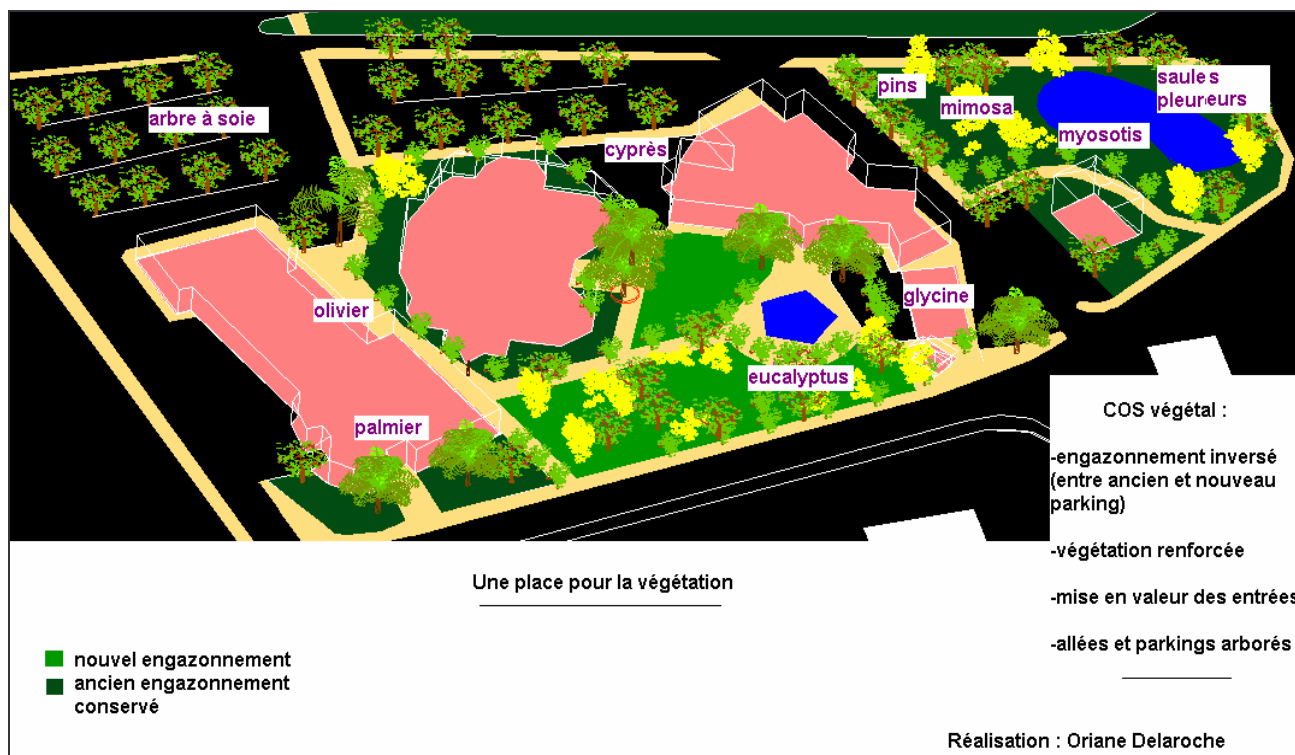


Illustration 52: COS végétal (sur Autocad)

#### Quelques indications supplémentaires au-delà de la représentation 3D :

✚ On donnera une deuxième vie aux 30 bacs à fleurs en ciments en les disposant différemment (plutôt le long de l'allée piétonne côté parking) et en y mettant des plantes résistantes vivaces ne demandant pas trop d'entretien. On essaiera d'alterner les plantes suivant leur date de floraison. Exemple : des plantes grasses persistantes (cactées) mais aussi, iris, pivoine, primevère à floraison printanière, bleuet, marguerite, œillet pour l'été, bergénia, primevère à floraison hivernale, sans oublier les violettes de Toulouse.

✚ Les chemins piétonniers seront bordés d'oliviers, de pins et de lavandes regroupés en massifs aux croisements et virages.

✚ La halle ouverte ainsi que des arcades ou barrières pourront servir de support à des plantes grimpantes, comme de la glycine.

✚ Le plan d'eau souhaité pourra être bordé de saules pleureurs. Cela aura pour effet de créer un « rideau » naturel coupant des voitures, et apportera une atmosphère plus intimiste créant ainsi un rappel avec la ferme des 50 près du port. On pourra ajouter des myosotis palustris qui font de petites fleurs bleues, elles se plantent entre 0 et 10 cm d'eau.

Voici donc un récapitulatif des espèces choisies pour mettre en valeur la place (h=hauteur, l=largeur):

|                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p><u>4 Cyprés d'Italie:</u><br/>-<i>Cupressus sempervirens 'stricta'</i> (h=12m, l=1,5m)</p>                      |  <p><u>15 Eucalyptus :</u><br/>-<i>Parvifolia</i> (feuillage vert bleuté) (h=10m, l=6m)<br/>-<i>Gunnii</i> (h=15m, l=5m)</p> |  <p><u>8 Palmiers :</u><br/>-<i>Phoenix canariensis</i> (semi-rustique, l=8m)<br/>-<i>Chamaerops humilis</i> (massif, h=3,5m)</p> |  <p><u>25 Mimosas :</u><br/>-<i>Acacia dealbata</i> (floraison hivernale, caduc, h=15m)<br/>-<i>Acacia retinoides</i> (h=8m, l=3m)</p> |  <p><u>25 Oliviers :</u><br/>-<i>Olea europaea</i> (h=10m)</p>                                                                                            |
| <p>Derrière le long des gradins</p> <p>Allure élancée et fine, <b>touche méditerranéenne</b> - persistant, rustique<br/>En raison du vent d'Autan, planter jeune pour un bon ancrage des racines</p> | <p>Sur les espaces boisés</p> <p>Vertus purificatrices de l'air, persistant, rustique<br/><b>-idéal pour un lieu de pose</b></p>                                                                              | <p>Devant les entrées</p> <p><b>Symbole de l'exotisme</b>, donne une harmonie au lieu avec ses courbes mais peu d'ombre - résiste jusqu'à - 15° - rustique, persistant</p>                                         | <p>Sur les espaces boisés</p> <p><b>Coloré et parfumé</b>, résistant - rustique - <b>floraison hivernale</b> - À planter loin des bâtis et VRD en raison des racines qui s'étalent</p>                                   | <p>Le long des allées et pour délimiter les terrains de pétanque</p> <p><b>Symbole de paix</b> - climat doux - persistant - rustique - À planter au soleil à plus de 50 ans d'âge pour retrouver <b>l'esthétique des troncs nouveaux</b></p> |
|  <p><u>40 Arbres à soie :</u><br/>-<i>Albizia julibrissin</i></p>                                                 |  <p><u>10 Saules pleureurs :</u><br/>-<i>Salix alba</i></p>                                                                |  <p><u>25 Pins parasols :</u><br/>- <i>Pinus pinea</i></p>                                                                      |  <p><u>Glycine :</u><br/>-<i>Wisteria floribunda</i> 'Pink Ice'</p>                                                                  |  <p><u>Myosotis :</u><br/>-<i>palustris</i></p>                                                                                                         |
| <p>Pour les parkings majoritairement</p>                                                                                                                                                             | <p>Autour du plan d'eau</p>                                                                                                                                                                                   | <p>Pour la zone boisée</p>                                                                                                                                                                                         | <p>Sur les arcades et la halle</p>                                                                                                                                                                                       | <p>Autour du plan d'eau</p>                                                                                                                                                                                                                  |

## d. Coût de la réalisation

*Matériel nécessaire, prix obtenus selon des sites commerciaux pour équipement collectif :*

|                              |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| tourelle de jeu en bois..... | 4320.00€ HT               |
| table de ping pong x2.....   | 1401.00€ HT               |
| dalles aire de jeu.....      | 69.00€/m <sup>2</sup> HT  |
| barrières x130.....          | 680.00€ HT                |
| tables x20.....              | 868.00€/m <sup>2</sup> HT |
| terrain sportway.....        | devis                     |

*Données obtenues par un aménageur paysagiste de SICOVAL :*

|                                             |                        |
|---------------------------------------------|------------------------|
| nivellement des buttes sur 137 m par 3..... | 1€20/m <sup>2</sup> HT |
| travail du sol.....                         | 1€/m <sup>2</sup> HT   |
| terre végétale.....                         | 17€/m <sup>3</sup> HT  |
| amendement organique.....                   | 5€/m <sup>3</sup> HT   |
| paillage.....                               | 8€/m <sup>2</sup> HT   |
| plantation.....                             | 32€/u HT               |

|                    |                         |
|--------------------|-------------------------|
| plante vivace..... | 1€50/u HT               |
| arbre 20-25.....   | 150€/u HT               |
| arbuste 60-80..... | 6€/u HT                 |
| gazon.....         | 0,90€/m <sup>2</sup> HT |

*Estimation du budget VRD :*

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| Destruction du parking actuel..... | devis                 |
| Signalétique.....                  | devis                 |
| goudron.....                       | 50€/m <sup>2</sup> HT |

*Une utilisation optimale des ressources déjà présentes :*

réutilisation des graviers des bancs, des bacs à fleurs en ciment, des arbres, des bancs à déplacer selon les propositions précédentes  
éclairage, poubelles, toilettes publiques déjà présents

***En confrontation avec les dimensions et les effectifs déterminés :***

3960 m<sup>2</sup> de surface à goudronner : 198.000 €  
88m<sup>2</sup> de surface à daller pour l'aire de jeu : 6072 €  
960 m<sup>2</sup> d'engazonnement : 1824 €  
411m<sup>2</sup> de nivellement : 493 €  
équipement : 113.788 €  
152 arbres et main d'oeuvre : 27.664 € (+surcoûts éventuels liés à la qualité du sol)  
**TOTAL : 347.841 €\***

\*A cela s'ajouteront les devis pour la construction de la halle, le terrain multisport, la création du plan d'eau et de la fontaine, la signalisation des parkings, le coût de la main d'œuvre, le prix de la maison... Dans l'état actuel on ne pourra chiffrer ces opérations qui auraient une marge d'erreur trop importante.

## Conclusion

Comme le montre la représentation 3D, le parking a été déplacé derrière les équipements en dehors de la place. Celle-ci est alors disposée à accueillir et rassembler les habitants : les entrées convergent au sein d'une place s'apparentant désormais à un lieu de pose, de rencontre.

On répond ainsi aux diverses attentes des ramonvillois, dans un souci d'appartenance à l'axe de centralité se voulant agrémenté de verdure.

Ainsi réorientée côté ville, la place pourrait se voir réunir les différents supports de cultures et apporter une harmonie entre les générations qui fréquentent la place actuellement.

Pour la ville, c'est une première étape réamorçant l'idée d'un mail vert ramonvillois, ce réaménagement du pôle culturel pourrait dans l'idéal relancer ce qui avait été mis de côté...

*...le pôle culturel fait désormais face à la ville et invite les habitants en un lieu de pose convivial et annonciateur d'un mélange de cultures, d'art et d'idées...*



Vue 3D de la place Jaurès sur Autocad

Réalisation : Oriane Delaroche

## Bibliographie :

### Ouvrages :

David Mangin - *La ville franchisée : Formes et structures de la ville contemporaine* - Paris, Editions de la Villette, 2004 - 390 pages - Seuil

Paul Labal - *De la « communauté » à la « commune » : Documents sur Ramonville Saint-Agne à la fin du XVIIIème siècle* - Ramonville, Imprimerie de l'ASEI, novembre 1988 - 62 pages

### Revue et rapports:

Techni.cités - N131 - 8 juin 2007 - p28 à 34

Secteur gestion des ressources humaines - Guide des associations - 39 pages - 2006

Mensuel municipal d'information - Vivre à Ramonville - N300, N326, N327

Plan Local d'Urbanisme - 2004

Saunier & Associés - *Etude pour l'élaboration d'un projet urbain afin de construire un « axe de centralité » à Ramonville St Agne* - mars 2006

### Sites :

[www.caue.org.fr](http://www.caue.org.fr)

[www.sig.gouv.fr](http://www.sig.gouv.fr)

[www.finance.gouv.fr](http://www.finance.gouv.fr)

[www.mairie-ramonville.fr](http://www.mairie-ramonville.fr)

[www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr)

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[www.certu.fr](http://www.certu.fr)

[www.plantes-et-jardins.com](http://www.plantes-et-jardins.com)

[www.techni-contact.com](http://www.techni-contact.com)

Google earth \* pour les vues aériennes

### Projets Individuels :

BAIN Jean-Christophe -A la recherche d'une centralité- EPU-DA 2006

EDOUARD Marion -Création d'un réseau de places pour la reconquête du centre bourg de Beuzeville- EPU-DA 2006

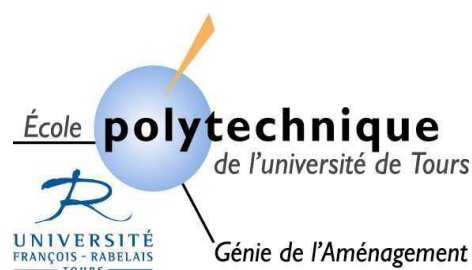
GAYDON Cécile -Aménagement, sécurisation et valorisation de la place Charles de Gaulle à Roquefort- EPU-DA 2006

MAIRE Guillaume -Piétons et vélos : une passerelle pour une cohésion et un dynamisme territorial- EPU-DA 2006

MUNSCH Thérèse -Quand jeunesse et sagesse se rencontrent- EPU-DA 2006

\*Les prises de vue aériennes proviennent de ce logiciel et sont modifiées après capture d'écran. La traversée piétonne de la RN ayant moins d'un an, aucune vue satellite (autre que Google Earth) n'était encore à jour. Les plans Autocad réalisés sont donc fidèles aux mesures réalisées sur le terrain.

Note : Les illustrations aux sources non précisées et autre que Google Earth sont des prises de vue ou des réalisations personnelles.



Département Génie de l'Aménagement  
35 allée Ferdinand de Lesseps  
BP 30553  
37205 TOURS cedex 3

Tuteur : Serge Thibault

Oriane Delaroche  
STAGE DA3  
2007-2008

### Résumé :

Ce projet individuel s'est élaboré à Ramonville dans la banlieue Sud de Toulouse. Il répondra entre autre à la volonté des ramonvillois d'établir une centralité à cette commune de 12.000 habitants.

On amorcera donc la construction de cette centralité en se focalisant sur l'un des pôles attractifs de la ville : le pôle culturel.

La place Jean Jaurès a besoin d'un réaménagement pour faire de ce lieu de convergence un lieu convivial (besoin d'un traitement plus paysager de cet espace par exemple) pouvant s'inscrire dans un futur axe de centralité, ce dont manque la ville. Toutefois, le nombre de place de stationnement de la place Jean Jaurès est nécessaire à la fréquentation des équipements socio-culturels de la place (cinéma, centre culturel, médiathèque...). Il s'agira d'étudier la création de parkings derrière les équipements afin d'aménager une place de arborée connectée sur un mail vert rétablissant une centralité.

### Mots-clés :

Ramonville Saint-Agne, Haute-Garonne, Midi-Pyrénées, 31,  
activités, aménagement, centralité, culturel, espace vert, parking, place, pôle.